Annexe au module 2

Questions et critères d'évaluation

Depuis sa création il y a dix ans, l'ICANN, organisation multipartite à but non lucratif, n'a cessé de promouvoir la concurrence dans le secteur des noms de domaine. La mission première de l'ICANN consiste à élaborer et à gérer des processus garantissant la concurrence et les intérêts des utilisateurs, sans entraver la sécurité ni la stabilité du réseau Internet. Cela inclut l'évaluation et la mise en œuvre de nouveaux gTLD. L'objectif de l'ICANN est de proposer des critères et une évaluation aussi objectifs que possible.

Alors que les nouveaux gTLD sont considérés par l'ICANN comme des éléments essentiels à la promotion du choix, de l'innovation et de la concurrence en matière de services d'enregistrement de domaines, il n'en demeure pas moins que la décision de lancer ces nouveaux tours de candidature aux nouveaux gTLD a été prise suite à un processus de consultation long et détaillé auprès de tous les regroupements de la communauté mondiale d'Internet.

Toute organisation publique ou privée peut demander la création et l'exploitation d'un nouveau gTLD. Cependant, ce processus est bien plus complexe qu'une simple opération d'enregistrement ou d'achat de nom de domaine de second niveau. Il s'agit ici d'évaluer et de sélectionner les candidats capables de gérer un registre, à savoir une entreprise qui gère des domaines de premier niveau, comme par exemple, .COM ou .INFO. Les candidats retenus devront remplir un certain nombre de critères techniques et opérationnels répondant au besoin de préservation de la stabilité et de l'interopérabilité d'Internet.

- I. Principes liés aux critères d'évaluation technique et financière des nouveaux gTLD
 - Principes de prudence. Cette évaluation constitue le premier tour de ce qui sera un processus continu d'introduction de nouveaux TLD, y compris de noms de domaine internationalisés. De ce fait, durant ce tour, les candidats doivent procéder à une analyse approfondie et réfléchie des conditions techniques requises pour pouvoir gérer un registre et du modèle d'entreprise proposé.
 - Les critères et l'évaluation devraient être aussi objectifs que possible.
 - Toujours dans un souci d'objectivité, un des enjeux principaux du processus des nouveaux TLD consiste en <u>la diversification de l'espace de noms</u>, avec différents modèles d'entreprise et différents publics cible pour le registre. Dans certains cas, les critères qui se disent objectifs mais qui ignorent les différences entre les modèles d'entreprise et les publics cibles des nouveaux registres, auront tendance à générer un processus exclusif. Par exemple, le modèle d'entreprise proposé pour un registre ciblant une petite communauté ne doit pas nécessairement posséder la même robustesse, en termes d'infrastructure technique et de financement, qu'un registre destiné à concurrencer des gTLD de grande envergure. Par conséquent, des critères purement objectifs, tels que l'exigence d'un certain montant de liquidités, n'offriront pas la flexibilité permettant de considérer les différents modèles d'entreprise. Le processus doit assurer un cadre d'évaluation objectif, tout en restant adaptable aux

<u>différents modèles qui seront présentés par les candidats</u>. Dans ce cadre, les candidatures réponses des candidats seront évaluées en fonction des critères et compte tenu du modèle proposé.

- Par conséquent, les <u>critères devraient être flexibles</u>: c'est-à-dire capables de s'adapter au plan d'affaires global, à condition que ce dernier soit cohérent et puisse résister aux variations d'activités.
- Les critères peuvent être <u>objectifs en matière de protection des titulaires de noms de domaine</u>, par exemple :
 - fournir des fonds suffisants à la continuité des activités en cas de dysfonctionnement du registre.
 - se conformer aux exigences de planification en matière de sauvegarde de données, de basculement du registre et de continuité. prévoir des plans de dépôt de données et de continuité du registre
- L'évaluation doit atteindre le bon <u>équilibre</u> entre la définition des compétences techniques et professionnelles requises de la part du candidat pour gérer un registre (dans <u>l'intérêt des titulaires de noms de domaine</u>), sans exiger des informations aussi détaillées qu'un investisseur en capital de risque exigerait ni dépendre d'un tel jugement. L'ICANN n'a pas pour but d'attester un quelconque succès professionnel, mais plutôt d'encourager l'innovation tout en fournissant certaines garanties aux titulaires de noms de domaine.
- L'ajout de nouveaux registres doit se faire dans le respect de la <u>stabilité et de la sécurité du DNS</u>. Par conséquent, l'ICANN pose une série de questions au candidat afin de vérifier que ce dernier a bien compris les exigences techniques requises pour la gestion d'un registre. Dans certains cas, L'ICANN demandera au candidat de justifier ses capacités en matière de conformité technique opérationnelle avant de procéder à la délégation. Cette demande est conforme aux conditions actuellement requises dans le cadre de la délégation de TLD.
- <u>La protection des titulaires de noms de domaine</u> est mise en avant dans les critères comme dans la notation. Par exemple, il peut être demandé au candidat :
 - de prévoir les dispositions nécessaires en <u>cas de problèmes et de dysfonctionnement</u> <u>du registre</u> par la mise en place des ressources financières requises pour financer la résolution de noms en cours pendant la recherche d'un opérateur de remplacement ou par l'envoi d'une notification détaillée aux titulaires de noms de domaine,
 - de démontrer sa capacité à comprendre et à prévoir les risques professionnels et à être en mesure de se permettre certaines <u>protections proposées sur le marché</u>,
 - de respecter <u>les exigences de stabilité et de sécurité du DNS</u> telles que décrites à la section technique, et
 - de fournir un <u>accès</u> au plus large éventail de services possible.

II. Aspects des questions posées dans le cadre de la candidature et des critères d'évaluation

Les questions d'ordre technique et financier ont pour but d'informer et de guider le candidat quant aux différents aspects de la mise en route et du fonctionnement d'un registre. L'opérateur de registre aguerri trouvera ces questions plutôt simples, tandis qu'un candidat sans expérience dans le domaine y verra une étape logique du processus de planification.

L'évaluation et la notation (étudiées en détails ci-dessous) se concentreront sur les points suivants :

- Les réponses sont-elles suffisamment développées ? Sont-elles mûrement réfléchies et permettent-elles de procéder à l'évaluation ?
- Démonstration de la capacité à gérer et à financer le registre de manière permanente :
 - Ressources financières suffisantes pour assurer les opérations techniques de manière à garantir la sécurité et la stabilité et à prendre en charge les frais estimés,
 - Aptitude à résister et durabilité face aux variations, anticipation des risques,
 - Garanties ou autres Moyens de financement permettant d'assurer la continuité des activités en cas de dysfonctionnement.
- Démonstration de la capacité du plan technique à fournir des meilleures pratiques pour le registre et l'identification des problèmes aspects susceptibles de donner lieu à des problèmes de compromettre la stabilité et de la sécurité du DNS.
- Garantie de l'intégration, de la cohérence et de la compatibilité du plan (les réponses aux questions ne sont pas évaluées individuellement mais comparativement à d'autres) :
 - les fonds couvrent les dépenses liées aux exigences techniques de manière appropriée,
 - les fonds couvrent les frais,
 - les risques sont identifiés et traités, en comparaison à d'autres aspects du plan.

III. Notation

Évaluation

- Les questions, critères, méthodologies de notation et d'évaluation doivent être
 conformes aux principes décrits plus tôt dans le présent document à la section I. A partir de ce
 principe, des panélistes du monde entier viendront constituer les panels d'évaluation. La
 diversité des évaluateurs et l'accès à des experts de chaque région du monde
 garantiront la prise en compte, dans les évaluations des candidatures, des normes
 culturelles, techniques et professionnelles de la région d'où proviennent les
 candidatures.
- Des équipes d'évaluation consisteront en deux panels indépendants. Un panel évaluera les candidatures d'après les critères financiers établis. L'autre évaluera les candidatures d'après les critères techniques et opérationnels définis. Étant donné la condition selon laquelle la planification technique et financière doit être parfaitement intégrée, il est vraisemblable qu'une organisation soit amenée à coordonner les panels travailleront ensemble et coordonneront le transfert d'informations si nécessaire entre les panels. D'autres experts appropriés (p.ex. des domaines technique, juridique, financier, des audits ou des assurances) des régions concernées pourront promulguer leurs conseils, le cas échéant.
- Des précautions seront prises afin de veiller à ce qu'aucun membre des équipes d'évaluation n'ait un intérêt personnel dans un candidat ou une candidature, ni n'entretienne de relations pouvant être considérées comme source réelle ou potentielle de conflit d'intérêts avec ledit candidat ou ladite candidature. Tous les membres

doivent adhérer au code de conduite et aux directives de conflits d'intérêts que l'on retrouve au module 2.

- Les communications entre les équipes d'évaluation et les candidats se feront via une interface en ligne. Durant l'évaluation, les évaluateurs pourront poser au candidat un ensemble de questions visant à obtenir des éclaircissements, auxquelles il devra répondre par le biais de l'interface.
- Confidentialité: L'ICANN publiera les candidatures reçues à la fin de la période de soumission de candidatures. Les candidatures contiendront les réponses apportées aux questions ci-après. Toutes les réponses aux questions seront publiées, à l'exception de celles relatives à :
 - l'architecture (question 25)
 - la politique de sécurité (question 31)
 - la transition du registre (question 40)
 - la démonstration des capacités financières (questions 45 à 50) et à la transition du registre (40).

Les réponses à ces questions seront tenues confidentielles.

Notation

- Les réponses seront évaluées à la lumière de chaque critère. Une note sera attribuée conformément au plan de notation défini pour chaque question ou série de questions. Dans la quasi-totalité des cas, 2 points sont attribués aux réponses dépassant les exigences, 1 point est attribué à celles qui y répondent, tandis que les réponses qui ne remplissent pas les exigences ne reçoivent aucun point. Pour plusieurs questions, 1 point est la note maximum qui peut être accordée. Chaque question doit recevoir au moins une note de «1» et donc, chaque question devient alors une question « réussite/échec ».
- Pour la question de continuité dans la section financière (voir la question n 50), 3 points pourront être accordés à un candidat qui fournira, lors de sa candidature, la preuve d'un outil financier permettant de garantir la non-interruption des activités du registre en cas de défaillance d'entreprise. Ce point bonus pourra permettre aux candidats obtenant la note de passage minimale pour chaque critère, de valider les critères financiers. L'objectif d'une telle pondération est de récompenser les candidats qui prévoient les dispositions nécessaires afin de protéger les titulaires de noms de domaine, et adoptent des plans d'entreprise relativement risqués dans le cadre desquels les titulaires de noms de domaine sont protégés.
- 21 questions techniques et opérationnelles ont été formulées. Chaque question est associée à un critère et à une notation. La notation est de 0, 1 ou 2 points, tel que décrit ci-dessus. Une des questions (relative à la mise en œuvre des IDN) est facultative. Hormis la question facultative, il est à noter que tous les critères techniques et opérationnels doivent recevoir au moins 1 point pour que la candidature réussisse l'évaluation.
- La note technique totale doit être supérieure ou égale à 22 pour que la candidature soit retenue. Ainsi, le candidat peut réussir l'évaluation en :
 - obtenant 1 point à toutes les questions, y compris la question facultative et 2 points pour au moins une des questions obligatoires; ou

 obtenant 1 point à toutes les questions, sauf la question facultative et 2 points pour au moins deux des questions obligatoires.

Cette méthodologie de notation requiert une note minimale de passage pour chaque question et une note moyenne légèrement supérieure à la note minimale de passage de chaque question.

- Il y a six questions financières et six groupes de critères qui sont évalués en fonction des notes obtenues grâce aux réponses à une ou plusieurs question(s). Par exemple, la question concernant les coûts de fonctionnement du registre exige du candidat de faire preuve de cohérence entre son plan technique (décrit dans ses réponses aux questions techniques et opérationnelles) et les coûts estimés (définis dans ses réponses aux questions de coût).
- La notation pour chaque critère financier est de 0, 1 ou 2 points, comme décrit ci-dessus, à l'exception de la question de continuité, à laquelle peuvent être attribués jusqu'à 3 points. Toutes les questions doivent recevoir au moins 1 point pour que la candidature réussisse l'évaluation.
- La note financière totale obtenue sur les six critères doit être supérieure ou égale à 8 pour que la candidature soit retenue. Ainsi, le candidat peut réussir l'évaluation en :
 - obtenant 3 points pour le critère de continuité, ou
 - obtenant 2 points à l'un des deux critères financiers.
- Les candidatures non retenues peuvent entamer un processus d'évaluation approfondi tel que décrit dans le guide de candidature au module 2. La notation reste la même.

Ce document a été traduit de l'anglais afin d'atteindre un plus grand public. Si la société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (l'ICANN) s'est efforcée de vérifier l'exactitude de la traduction, l'anglais reste la langue de travail de l'ICANN et l'original de ce document, rédigé en anglais, est le seul texte officiel et faisant autorité.

				Gamme		
				de notes		
	#	Question	Notes		Critères	Notation
Informations du candidat	1	Nom légal du candidat (l'entité établie qui signerait un accord de registre avec l'ICANN)	Les réponses aux questions 1 - 12 sont requises pour une candidature complète. Les réponses ne sont pas notées.			
	2	Adresse du lieu d'affaires principal du candidat. Cette adresse sera utilisée à des fins contractuelles. Aucune boîte postale n'est permise.				
	3	Numéro de téléphone du lieu d'affaires principal du candidat				
		Numéro de télécopie du lieu d'affaires principal du candidat.				
	5	Site web ou adresse URL, le cas échéant Adresse de courrier électronique de la principale place d'affaires du candidat.				
Coordonnées du contact primaire pour cette candidature	6	Nom	Le contact primaire recevra toutes les communications concernant la candidature. Le contact primaire ou le contact secondaire peuvent répondre. En ca de conflit, la communication reçue du contact primaire sera considérée comme faisant autorité.			
		Titre				
		Adresse				
		Numéro de téléphone				
		Numéro de télécopie				
		Adresse de courrier électronique				
Coordonnées du contact secondaires pour cette candidature	7	Name	Le contact secondaire sera mis en copie de toutes les communications concernant la candidature. Le contact primaire ou le contact secondaire peuvent répondre.			
		Titre				
		Adresse				
		Numéro de téléphone				
		Numéro de télécopie				
		Adresse de courrier électronique				
Preuve de domicile légal	8	(a) Constitution légale du candidat (partenariat à responsabilité limitée, société, organisme à but non lucratif).				

		(b) Indiquer la loi nationale spécifique ou autre loi juridictionnelle qui définit le type d'entité identifié à la question 8(a). Identifier toute référence aux articles pertinents et fournir une URL pour les documents, si disponibles en ligne. (c) Joindre une preuve de l'établissement du candidat en tant que type d'entité identifié à la question 8(a) ci-dessus, selon les lois applicables identifiées à la question 8(b).	Les applications sans preuve valable de l'établissement légal ne seront pas évaluées.		
	9	(a) Si l'entité candidate est cotée, mentionner la bourse et le symbole.			
		(b) Si l'entité candidate est une filiale, mentionner la société mère.			
		(c) Si l'entité candidate est une coentreprise, énumérer tous les partenaires de la coentreprise.			
Preuve de conformité	9	(a) Identifier les raisons organisationnelles ou d'affaires de l'entité spécifiée à la question 8.			
		(b) Si le candidat exerce ses activités dans une industrie réglementée où un document spécifique ou une licence est nécessaire pour se livrer à l'objectif visé au 9(a) sous les lois identifiées dans la reponse du candidat a la question 8(b) (e.g., finance, assurance), le candidat doit joindre une copie de son certificat ou permission courante et valide d'opérer le type d'entreprise identifié ci dessus. Si la raison d'être commerciale du candidat ne nécessite pas un tel certificat ou permission, le candidat doit joindre un certificat de l'organisme d'incorporation, or d'une organisation alternative autorisee par l'organisme d'incorporation, confirmant la validité du candidat (certificat de conformité ou affidavit d'un notaire public). Le candidat doit clairement expliquer la chaîne d'autorité de la loi identifiée dans sa reponse a la question 8(b) à l'organisation alternative fournissant la certification.	Il pourra etre possible de satisfaire à cette exigence avec le document soumis à la preuve de l'établissement légal, c'est à dire, le même document peut faire objet à la fois de preuve d'établissement et de réputation. Dans ce cas, le candidat doit l'indiquer dans sa réponse. Les applications sans preuve valable de bonne réputation ne seront pas évaluées. Note : la documentation prouvant la bonne réputation a été éliminée en tant qu'exigence car ceci sera couvert dans le cadre de la vérification des antécédents (voir module 2). Ceci aide également à éliminer les complexités pour les candidats du point de vue obtention de types de documents spécifiques afin de satisfaire les exigences de documentation de bonne réputation, étant donné que de telles pratiques de documentation varient énormément de région en région.		

	10	Numéro d'identification de l'entreprise, numéro d'identification fiscale, numéro d'identification TVA ou équivalent du candidat.			
 Antécédents du candidat	11	(a) Indiquer les nom et prénom, les coordonnées de contact (domicile permanent) et le poste de tous les directeurs.	Des vérifications des antécédents peuvent être effectuées sur des personnes nommées dans la réponse du candidat à la question 11. Toute déclaration erronée ou fausse (ou l'omission d'informations) peut causer le rejet de la candidature.		
		(b) Indiquer les nom et prénom, les coordonnées de contact (domicile permanent) et le poste de tous les responsables et associés.			
		(c) Indiquer les nom et prénom, les coordonnées de contact (domicile permanent de la personne ou lieu de travail principal de l'entité) et le poste de tous les actionnaires détenant au moins 15% des actions, mentionnant le pourcentage d'actions détenu par chacun.			

(d) Indiquer si le candidat ou l'un des	L'ICANN peut refuser la candidature par ailleurs qualifiée pour l'une des raisons		
directeurs, responsables ou actionnaires nommés ci-dessus :	suivantes :		
i. a été reconnu coupable d'un crime lié à	Le candidat, ou tout associé, responsable, administrateur ou dirigeant, ou toute personne ou entité possédant (ou propriétaire véritable de) quinze pour cent ou plus		
des activités financières ou corporatives au cours des 10 dernières années ou a été	du candidat :		
reconnu coupable par une cour de justice de fraude ou d'une infraction à un devoir	a. au cours des dix dernières années, a été reconnu coupable d'un crime ou d'un délit lié aux activités de gestion financière ou morale, ou a été jugé par un tribunal pour		
fiduciaire, ou a été le sujet d'une décision	avoir commis une fraude ou manquement à une obligation fiduciaire, ou a fait l'objet		
judiciaire similaire ou liée à ce qui suit ;	d'une mesure judiciaire que l'ICANN a considéré comme l'équivalent des éléments ci- dessus ;		
ii. a été sanctionné par le gouvernement au cours des dix dernières années pour une	b. au cours des dix dernières années, a été sanctionné par un gouvernement ou		
conduite impliquant une escroquerie ou un mauvais usage de fonds appartenant à de tierces parties;	organisme de réglementation de l'industrie pour un comportement impliquant la malhonnêteté ou la mauvaise utilisation des fonds d'autrui ;		
iii. est actuellement impliqué dans une procédure judiciaire ou réglementaire qui	c. est actuellement impliqué dans une procédure judiciaire ou réglementaire qui pourrait aboutir à une condamnation, un jugement, une décision ou une mesure disciplinaire du type indiqué en (a) ou (b);		
pourrait aboutir à une condamnation, un jugement, une décision ou une mesure du type décrit au point (i) ou (ii); ou	d. fait l'objet d'une disqualification imposée par l'ICANN et en vigueur au moment où la candidature est examinée ; ou		
iv. est l'objet d'une disqualification imposée par l'ICANN et toujours en vigueur à la date de cette candidature.	e. omet de fournir à l'ICANN les informations d'identification nécessaires pour confirmer l'identité au moment de la candidature.		
Si l'une des circonstances décrites ci-haut a eu lieu, veuillez fournir tous les détails nécessaires.			

		(e) Indiquer si le candidat ou l'un de ses directeurs, responsables, associés ou actionnaires nommés ci-dessus ont manifesté un comportement ou une pratique ou ont été tenus responsables de cybersquattage ou d'abus relatifs à des noms de domaines.	L'ICANN peut refuser la candidature par ailleurs qualifiée pour l'une des raisons suivantes : le candidat, ou tout associé, responsable, administrateur, directeur, ou toute personne ou entité possédant (ou propriétaire véritable de) quinze pour cent ou plus du candidat fait l'objet d'une série de décisions indiquant sa responsabilité ou la pratique répétée de mauvaise foi en matière d'enregistrements de noms de domaine, y compris :(i) l'acquisition de noms de domaine essentiellement aux fins de vente, location ou autrement de transfert des enregistrements de noms de domaine au propriétaire d'une marque commerciale ou d'une marque de services ou à un concurrent, moyennant une valeur excédant les frais déboursés documentés directement liés au nom de domaine : ou(ii) l'enregistrement de noms de domaine en vue d'empêcher le propriétaire d'une marque commerciale ou d'une marque de services de refléter ladite marque dans un nom de domaine correspondant, ou ;(iii) l'enregistrement de noms de domaine essentiellement en vue de perturber les activités commerciales d'un concurrent ; ou (iv) l'utilisation des noms de domaine avec l'intention, à des fins lucratives, d'attirer les internautes vers un site Web ou un autre espace en ligne, en créant une probabilité de confusion avec une marque commerciale ou une marque de services quant à la source, le commanditaire, l'affiliation ou l'aval du site Web ou de l'emplacement ou au produit ou service sur le site Web ou l'emplacement.		
		(f) Révéler si le candidat a été impliqué dans des procédures administratives ou légales relatives à des allégations de violation de propriété intellectuelle d'un nom de domaine. Fournir une explication concernant chacun de ces cas.			
Frais d'évaluation	12	Saisir les données de confirmation de votre paiement des frais d'évaluation (soit le numéro de confirmation de virement bancaire).	Les frais d'évaluation sont payés sous forme de dépôt au moment de l'enregistrement de l'utilisateur. Le solde du montant est versé au moment où le dossier de candidature est soumis. Les données de la question 12 sont requises pour chaque paiement.		
		(b) Nom du payeur (c) Adresse du payeur (d) Banque effectuant le virement (e) Adresse de la banque (f) Date du virement			
Chaîne gTLD objet de la candidature déposée	13	Fournir la chaîne gTLD faisant l'objet de la candidature. En cas de candidature pour un IDN, fournir l'étiquette-A (commençant par "xn—").	Les réponses aux questions 13 à 17 ne sont pas notées, mais sont utilisées pour la base de données et à des fins de validation.		

14	(a) En cas de candidature pour un IDN, fournir l'étiquette-U.	L'étiquette U est la chaîne valide de caractères Unicode IDNA, comprenant au moins un caractère non-ASCII.		
	(b) S'il s'agit d'un IDN, fournir le sens ou la réaffirmation a traduction ou la translittération de la chaîne en anglais, à savoir une description du le sens littéral de la chaîne à l'avis du candidat. (c) S'il s'agit d'un IDN, fournir la langue de l'étiquette (en anglais et selon la référence utilisée par l'ISO-639-1).			
	(d) S'il s'agit d'un IDN, fournir le script de l'étiquette (en anglais et selon la référence utilisée par l'ISO-15924).			
	(e) S'il s'agit d'un IDN, énumérer tous les points code contenus dans l'étiquette-U selon la forme Unicode.			
15	tableaux IDN pour les registres proposés. Un tableau IDN doit inclure: 1) la chaîne gTLD objet de la candidature et pertinente aux tableaux, 2) le script ou l'élément désignant la langue (tel que défini dans le BCP 47), 3) le numéro de version du tableau, 4) date d'entrée en vigueur (jour, mois, année) et 5) le nom du contact, son adresse de courriel et son numéro de téléphone. La soumission de tableaux IDN dans un format standard est encouragée.	Dans le cas d'une candidature pour un gTLD IDN, des tableaux IDN doivent être soumis pour la langue ou le script de la chaîne gTLD faisant l'objet de la demande. Des tableaux IDN doivent être également soumis pour chaque langue ou script dans lequel le candidat a l'intention d'offrir des enregistrements IDN au deuxième niveau.		
	(b) Décrire le processus utilisé pour l'élaboration des tableaux IDN soumis, y compris les consultations et sources utilisées.			
		Les chaînes variantes de la chaîne TLD ne seront pas déléguées comme résultat de cette candidature. Les chaînes variantes seront vérifiées en termes de cohérence avec les tableaux IDN soumis et seront inscrites dans une liste de variantes IDN déclarées pour permettre une attribution future lorsqu'un mécanisme de gestion des variantes sera établi pour le premier niveau.		

	16	S'il s'agit d'un IDN, décrire les efforts du candidat pour s'assurer qu'il n'y a pas de problèmes opérationnels ou d'interprétation concernant la chaîne gTLD faisant l'objet de la candidature. S'il existe de tels problèmes, décrire les démarches qui seront prises afin de remédier à ces problèmes au niveau du logiciel et des autres applications.			
	17	FACULTATIF Fournir une représentation de l'étiquette conformément à l'alphabet phonétique international. (http://www.langsci.ucl.ac.uk/ipa/).	Dans ce cas, cette information sera utilisée comme guide pour l'ICANN dans les communications relatives à la candidature.		
Mission/But	18	Décrire la mission/le but du gTLD proposé par vous.	Les candidats sont encouragés à fournir une description approfondie et détaillée qui permette une consultation et des commentaires avisés. Les réponses à cette question ne sont pas notées. Un candidat souhaitant désigner cette candidature comme communautaire devrait s'assurer que cette réponse est cohérente avec ses réponses à la question 20 cidessous		
Désignation communautaire	18 19	Est-ce que la candidature concerne un TLD communautaire?	Il y a une présomption que l'application soit une application standard (telle que définie dans le Guide du candidat) si cette question est restée sans réponse. La désignation par le candidat, en série ou à base communautaire ne peut être changée une fois la candidature présentée.		

19 20	(a) Fournir le nom et la description complète de la communauté que le candidat s'engage à servir. Dans le cas où cette candidature est comprise dans une évaluation de priorité communautaire, elle sera notée prenant en compte la communauté identifiée dans la réponse à cette questionLes applications de communauté participant à une évaluation communautaire prioritaire (comparative) seront notées dans l'ordre de la communauté identifiée dans la réponse à cette question.	Les descriptions devraient inclure : • Comment la communauté est décrite par les internautes en général. De telles descriptions peuvent inclure les suivantes, sans s'y limiter : adhésion, enregistrement, ou processus d'octroi de licences, exploitation dans un secteur particulier, utilisation d'une langue. • Comment la communauté est structurée et organisée. Pour une communauté composée d'une alliance de groupes, des détails sur les éléments constitutifs sont nécessaires. • Quand la communauté a été établie, y compris la ou les date(s) d'organisation officielle, le cas échéant, ainsi qu'une description des activités de la communauté à ce jour. • La taille estimée actuelle de la communauté, tant en nombre de membres qu'en étendue géographique.	Les réponses à la question 19 20 seront considérées comme des engagements fermes envers ladite communauté et reflétés dans l'accord de registre, à condition que la candidature soit retenue. Les réponses ne sont pas notées dans l'évaluation initiale. Les réponses peuvent être notées dans une évaluation comparative de priorité communautaire, le cas échéant. Les critères et la méthodologie de notation pour l'évaluation de priorité communautaire comparative sont décrits dans le module 4 du guide de candidature.	
	(d) Expliquer la relation entre le candidat et la communauté identifiée en 1920(a)	Les explications doivent clairement indiquer : • le rapport avec toutes organisations de la communauté • le rapport avec la communauté et àses groupes/regroupements		
	(c) Fournir une description du but communautaire du gTLD faisant l'objet de la candidature.	Les descriptions devraient inclure : • les titulaires de noms de domaine prévus dans le TLD. • les utilisateurs finaux prévus du TLD. • les activités liées que le candidat a réalisé ou a l'intention de réaliser au service de ce but. • une explication de la façon selon laquelle le but est de caractère durable. Si remplis, cela va automatiquement remplir la question 20, sur la mission / objectif.		

		(d) Expliquer la relation entre la chaîne gTLD faisant l'objet de la candidature et la communauté identifiée au 1920(a). (e) Fournir une description complète des politiques d'enregistrement prévues par le candidat pour soutenir le but communautaire du gTLD faisant l'objet de la candidature. Les politiques et les mécanismes d'application devraient constituer un ensemble cohérent.	Les explications doivent clairement indiquer: • le rapport avec le nom établi, le cas échéant, de la communauté. • le rapport avec l'identification des membres de la communauté. • toute connotation que la chaîne peut avoir au-delà de la communauté Les descriptions devraient inclure les politiques proposées, le cas échéant, sur ce qui suit: • Admissibilité: qui remplit les conditions requises pour enregistrer un nom de deuxième niveau dans le gTLD, et comment cette admissibilité sera déterminée. • Sélection du nom: quels types de noms de deuxième niveau peuvent être enregistrés dans le gTLD. • Contenu/Utilisation: quelles restrictions, le cas échéant, l'opérateur du registre imposera sur la façon dont un titulaire de nom de domaine peut utiliser son nom enregistré. • Mise en application: quelles sont les pratiques d'enquête et quels sont les mécanismes existants pour l'application des politiques ci-dessus, quelles ressources sont-elles affectées pour l'application et quels sont les mécanismes de recours à la disposition des titulaires de noms de domaine.		
		(f) Joindre tous documents de soutien de la candidature provenant de représentants d'institutions/de groupes de la communauté identifiée au 1920(a). Un candidat peut soumettre de tels documents de la part de plusieurs institutions/groupes s'ils sont en rapport avec la communauté.	Les documents de soutien d'institutions/groupes non mentionnés au 1920(b) devraient être accompagnés par une description claire du rapport de chacune de ces institutions ou de ces groupes avec la communauté.		
Mission/Objectif	20	Décrire la mission / objectif de votre gTLD proposé.	Les candidats sont encouragés à fournir une description complète et détaillée pour permettre une consultation éclairée et commentée. Les réponses à cette question ne sont pas notées.		
Noms géographiques	21	(a) La candidature concerne-t-elle un nom géographique?	Une chaine faisant l'objet d'une candidature pour un gTLD est considérée comme un nom géographique nécessitant le soutien du gouvernement s'il s'agit : (a) du nom de la capitale d'un pays ou d'un territoire repris dans la norme ISO 3166-1 : (b) du nom d'une ville, lorsque le candidat déclare dans sa réponse à la question 18 qu'il a l'Intention d'utiliser le qTLD à des fins liées au nom de la ville ; (c) d'une sousappellation nationale d'un lieu reprise dans la norme ISO 3166-2 ; ou (e) d'un continent ou d'une région de l'ONU. Une candidature pour le nom d'un pays ou d'un territoire, tel que défini dans le quide de candidature, ne sera pas approuvéeonsidérée comme un nom géographique s'il s'agit : (a) d'un nom de pays ou territoire tel que défini dans le guide de candidature : (b) d'une sous appellation nationale d'un lieu reprise dans la norme ISO 3166-2 ; (c) du nom de la capitale d'un pays ou d'un territoire repris dans la norme ISO 3166-1 : (d) du nom d'une ville,		

				lorsque le candidat déclare dans sa réponse à la question 20 qu'il a l'intention d'utiliser le gTLD à des fins liées au nom de la ville ; ou (e) d'un continent ou d'une région de l'ONU.		
			(b) S'il s'agit d'un nom géographique, joindre la documentation de soutien ou de non objection de toutes les autorités gouvernementales ou publiques compétentes.	Voir les exigences de documentation au module 2 du guide de candidature.		
no	otection des oms ographiques	22	Décrire les mesures proposées pour la protection des noms géographiques dans le deuxième niveau et tous les autres niveaux du gTLD de la demande. Ceci devrait inclure toutes règles et procédures applicables pour la réservation et/ou la libération de tels noms.	Les candidats devraient considérer et décrire comment ils vont incorporer le conseil du comité consultatif gouvernemental (GAC) dans leur gestion des enregistrements de noms de domaine de deuxième niveau. Voir les « principes concernant les nouveaux gTLD » à l'adresse http://gac.icann.org/index.php?name=Imp_dochttp://gac.icann.org/qac-documents . Pour référence, les candidats peuvent se baser sur la méthodologie existante élaborée pour la réservation et la libération de noms de pays dans le domaine de premier niveau .INFO. Les mesures proposées seront soumises à la consultation publique en tant que partie de la candidature.		

ervices de	23	Fournir le nom et la description complète de	Les services de registre sont définis comme étant les suivants : (1) activités du	1	I
gistre	23	tous les services de registre qui seront	registre décisives pour les tâches suivantes : (i) la réception des données des bureaux		
gistic		offerts. Les descriptions doivent inclure à la	d'enregistrement concernant les enregistrements de noms de domaine et de noms de		
		fois les composantes techniques et	serveurs ; (ii) la fourniture d'information de statut concernant les serveurs de zone		
			pour le TLD; (iii) la diffusion de fichiers de zone TLD; (iv) la gestion des serveurs de		
		régler toutes préoccupations potentielles de	zone du registre ; et (v) la diffusion des contacts et autres informations concernant les		
		sécurité ou de stabilité. Les services de	enregistrements du serveur de noms de domaine dans le TLD tel que requis dans		
		registre suivants sont des services habituels	l'accord de registre ; et (2) d'autres produits ou services que l'opérateur de registre est		
		offerts par un opérateur de registre :	tenu de fournir à cause de l'établissement d'une politique consensuelle ; (3) tous		
			autres produits ou services que seul un opérateur de registre est en mesure de fournir		
		A. Réception des données provenant de	compte tenu de sa désignation comme opérateur de registre. Une définition complète		
		bureaux d'enregistrement concernant	des services de registre peut être consultée à l'adresse		
		l'enregistrement de noms de domaine et de	http://www.icann.org/en/registries/rsep/rsep.html		
		noms de serveurs.			
		B. Fourniture d'informations d'état	Sécurité : pour les besoins de ce guide de candidature, un effet sur la sécurité par le		
		concernant les zone serveurs pour le TLD.	service de registre proposé signifie (1) la divulgation non autorisée, l'altération,		
		C. Diffusion des fichiers de zone du TLD.	l'insertion ou la destruction de données de registre, ou (2) l'accès non autorisé ou la divulgation d'informations ou de ressources sur Internet par des systèmes		
		D. Diffusion de contact ou d'autres informations concernant les enregistrements	fonctionnant conformément aux normes applicables.		
		de noms de domaine (service Whois).	ionctionnant conformement aux normes applicables.		
		E. Noms de domaine (service whois).	Stabilité : pour les besoins de ce quide de candidature, un effet sur la stabilité signifie		
		lorsqu'ils sont offerts.	que le service de registre proposé (1) n'est pas conforme aux normes pertinentes		
		F. Extensions de sécurité DNS (DNSSEC).	applicables qui font autorité et sont publiées par un organisme de normalisation		
		1 : Extensions de securite Bito (Bitoseo).	reconnu et bien établi, telles que les Standards-Track ou les meilleures pratiques		
		Le candidat doit préciser si l'un de ces	actuelles RFC soutenues par l'IETF, ou (2) crée des conditions qui ont un impact		
		services de registre est destiné à être offert	négatif sur la capacité de traitement, le temps de réponse, la consistance ou la		
		de façon unique pour le TLD.	cohérence des réponses aux serveurs Internet ou systèmes d'extrémité, fonctionnant		
			conformément aux normes applicables pertinentes faisant autorité et publiées par un		
		Les services de registre supplémentaires et	organisme de normalisation reconnu et bien établi, telles que les Standards-Track ou		
		uniques au registre doivent être également	les meilleures pratiques actuelles RFC pertinentes et dépendant des informations ou		
		décrits.	de l'approvisionnement de délégation de l'opérateur du registre.		
					ĺ

Démonstration de la capacité technique et opérationnelle	24	Sommaire technique du registre proposé : fournir un sommaire technique du registre proposé. Le plan technique doit être doté de ressources adéquates, avec l'expertise appropriée et la répartition des coûts. Le candidat devra fournir une description financière des ressources dans la section suivante et ces ressources doivent être raisonnablement liées à ces exigences techniques. Ce sommaire devrait inclure des informations sur l'échelle estimée de l'opération technique du registre, par exemple, des estimations de nombre de transactions d'enregistrement et de requêtes DNS par mois devraient être fournies pour les deux premières années de l'exploitation. De plus, le sommaire devrait tenir compte de la dispersion géographique du trafic entrant tels que DNS, Whois et transactions de bureau d'enregistrement. Si le registre dessert une base de titulaires de noms de domaine fortement localisée, le trafic escompté proviendrait principalement d'une seule région. Ce sommaire de haut niveau ne doit pas répéter les réponses aux questions ci-dessous.	Les questions de cette section (24-44) sont destinées à donner aux candidats l'occasion de démontrer leurs capacités techniques et opérationnelles pour exécuter un registre. Dans le cas où un candidat choisit de sous-traiter une ou plusieurs parties de ses opérations d'enregistrement, le candidat doit encore fournir tous les détails concernant les arrangements techniques.	0-2	Les réponses complètes démontrent : (1) une connaissance complète et compréhension des côtés techniques des besoins d'enregistrement; (2) un niveau satisfaisant de résilience pour les opérations techniques d'enregistrement; (3) de la cohérence avec des solutions techniques/opérationnelles, actuellement alignées; (4) de la cohérence avec l'approche globale de commerce et la taille calculée de l'enregistrement; et (5) des recours satisfaisants pour le plan technique dans les coûts calculés, détaillés dans la section financière.	2 - Dépasse les exigences : la réponse comprend (1) des plans techniques détaillés et-très développés ; (2) la fourniture d'un niveau élevé de résilience disponibilité ; (3) une pleine interaction et cohérence des besoins techniques et fonctionnels ; et (4) la justification de ressources techniques déjà en main ou totalement engagées. 1 - Répond aux exigences : -la réponse comprend (1) un niveau suffisant délaboration e détails pour démontrer de manière substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à cet élément ; (2) des plans techniques en rapport avec l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; (3) démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences : Ne répond pas à toutes les aux exigences pour une note de 1.
--	----	--	--	-----	---	--

۵E	Andria de la completa del completa de la completa del completa de la completa del la completa de la completa del la completa de la completa d	1 00 11	10 Dénoco los solos solos
25	Architecture : fournir <u>une documentation du</u> des détails sur le -système et de	0-2 Les réponses complètes démontrent :	2 - Dépasse les exigences : Réponse comprend
	l'architecture réseau qui permettra de	(1) un réseau architectural	(1) Preuve d'architecture du
	soutenir les activités fonctionnement du	détaillé et cohérent	réseau très développée et
	registre pour l'échelle de registre proposée.	(2) une architecture assurant la	détaillée ;
	La documentation du système et de	résilience des systèmes de	(2) Preuve d'une infrastructu
	l'architecture réseau doit clairement	registre	hautement disponible, haut
	démontrer la capacité du candidat à	(3) un champ d'application	niveau de résilience.
	exploiter, gérer et surveiller les systèmes du	technique qui prends en	l'infrastructure est r obuste et
	registre. La documentation peut inclure de	comple l'approche globale du	sécurisée ;
	multiples schémas ou autres composantes	business et planifie la taille du	(3) Architecture de réseau m
	suffisantes pour décrire :	registre ; et '	une interaction et une cohére
	• le réseau et les systèmes associés	(4) un plan technique doté de	des besoins techniques et
	nécessaires au soutien des activités du	ressources adéquates pour les	fonctionnels; et
	registre, y compris :Les réponses devraient	prévisions de coûts détaillées	(4) justification de ressource
	inclure des informations telles que :	dans la section financière.	techniques déjà sous la mai
	plan d'adressage TCP/IP prévu Matériel (CPU et RAM, espace disque, composantes de réseau, machines		totalement engagées.
			1 - Répond aux exigences
			Réponse comprend
	<u>virtuelles)</u>		(1) Les plans pour l'architect
	• systèmes d'exploitation et versions		réseau décrivent tous les
	• logiciel et applications (avec informations		éléments nécessaires ;
	sur les versions) nécessaires au soutien des		(2) Descriptions démontrent
	activités du registre, à la gestion et à la		adéquate architecture résea
	surveillance		apportant robustesse et de
	• aperçu général de la planification de		sécurité au registre ;
	capacité, y compris les plans d'allocation de		(3) Bande passante et SLA
	 largeur de bande liste des fournisseurs / porteurs 		proportionnels à l'approche
	inste des fournisseurs / porteurs nombre et description des rôles des		d'affaires global tel que déci dans la candidature : et
	membres du personnel affectés à ce		(4) Démontre que les ressou
	domaine.		techniques nécessaires pou
	domaine.		mener à bien les plans pour
	(Les réponses à cette question seront		élément sont facilement
	gardées confidentielles).		disponibles.
	Architecture et diagrammes du réseau		0 - Echoue aux exigences
	Détails des plateformes matérielles et		Ne répond pas à toutes les
	logicielles pour le DNS et autres services.		exigences pour obtenir une
	Provision de bande passante réseau et		de 1.
	diversité des prestataires.		

	26	Capacité de la base de données : fournir des détails sur les capacités de base de données, y compris : · logiciel de base de données, , · capacité de stockage <u>fen termes bruts (soit MB, GB) et en nombre d'enregistrements / de transactions d'enregistrement),</u> · débit de transaction maximum <u>fau total et par type de transaction</u> , · évolutivité, · procédures de création d'objet, modification et suppression, · haule disponibilité, · notifications de modifications, · procédures de transfert de bureau d'enregistrement, · mise en œuvre délai de grâce et · capacités de signalement, <u>et</u> • nombre et description des rôles des membres du personnel affectés à ce domaine.	0-2	Les réponses complètes démontrent : (1) parfaite connaissance et la compréhension des capacités de base de données pour répondre aux exigences techniques de registre ; (2) capacités de base de données sont-compatibles avec l'approche globale des affaires, et la taille prévue du registre ; et (3) un plan technique qui est doté de ressources adéquates dans les prévisions de coûts détaillées dans la section financière.	2 - Dépasse les exigences : la réponse comprend (1) Description détaillée et très développée des capacités de base de données ; (2) Preuve de capacités de base de données complète, y compris une grande évolutivité et une infrastructure de base de données redondantes, procédures opérationnelles et de déclaration sont examinées régulièrement révisées et suivaent des pratiques de pointe ; (3) Capacités de base de données montrant l'interaction complète et la cohérence des besoins techniques et fonctionnels ; et (4) justification de ressources techniques déjà sous la main ou totalement engagées. 1 - Répond aux exigences : La réponse comprend (1) Plans pour les capacités de base de données décrivent tous les éléments nécessaires ; (2) Descriptions démontrent que les capacités de base de données sont adéquates (pas redondantes), avec un débit de base de données avec une gouvernance opérationnelle limitée ; (3) Capacités de base de données sont en rapport avec l'approche globale d'affaires tel que décrit dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont facilement
1					élément sont facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences : Ne répond pas <u>à toutes les aux</u> exigences pour l'obtention d'une note de 1.

	27 Diversité géographique : fournir une description des plans pour la diversité géographique des : • noms de serveurs et • centres d'opérations Cela devrait inclure les emplacements physique prévus des systèmes, des centres d'opérations principaux et de sauvegarde (y compris les attributs de sécurité) et d'autres infrastructures. Ceci peut inclure que les plans de registre utilisent Anycast ou d'autres mesures de géo-diversité. Décrire les plans de ressources (nombre et description des rôles des membres du personnel affectés à ce domaine).	0-2	Les réponses complètes démontrent : (1) diversité géographique des noms de serveurs et des centres d'opérations ; (2) mesures de geo-diversité compatibles avec l'approche commerciale globale et la taille prévue du registre ; et (3) un plan technique doté de ressources adéquates dans les prévisions de coûts détaillées dans la section financière.	2 - Dépasse les exigences : -La réponse comprend (1) Preuve de mesures très élaborées pour la géo-diversité des opérations, avec des implantations et des fonctions ; (2) Un haut niveau de disponibilité, résilience, de sécurité et de bande passante ; (3) Interaction et cohérence des besoins techniques et fonctionnels ; et (4) justification de ressources techniques déjà sous la main ou totalement engagées. 1 - Répond aux exigences : La réponse comprend (1) Description des plans géo-diversité inclut tous les éléments nécessaires ; (2) Plans fournissent une adéquate géo-diversité des noms de serveurs et des opérations ; (3) Plans de geo-diversité sont en rapport avec l'approche globale d'affaires tel que décrit dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont facilement
I				disponibles. 0 - Echoue aux exigences : Ne répond pas <u>a toutes auxles</u> exigences pour l'obtention d'une note de 1.

28 Conformité avec le protocole DNS : décrire Notez que l'utilisation d'enregistrements de ressources wildcard DNS comme décrit 2 - Dépasse les exigences : La Les réponses complètes la configuration et le fonctionnement des dans le RFC 4592, ou toute autre méthode ou technologie pour synthétiser les démontrent : réponse comprend serveurs de noms, y compris la façon dont le enregistrements DNS ressource, ou utiliser la redirection dans le DNS du registre est (1) description adéquate des (1) plans détaillés et très candidat se conformera au RFC. Tous les prohibé dans l'accord du Registre. configurations de noms de développés pour assurer la serveurs de noms utilisés pour les nouveaux serveurs et la conformité avec conformité avec les protocoles qTLD doivent être exploités dans le respect Notez également que les noms de serveurs pour les nouveaux gTLD doivent se les protocoles DNS respectifs DNS et spécifications de des spécifications du protocole DNS défini conformer aux exigences techniques de l'IANA pour les noms de serveurs faisant liés aux RFC performance requises: dans les RFC correspondantes, y compris autorité: http://www.iana.org/procedures/nameserver-requirements.html. (2) un plan technique (2) Un niveau élevé de mais sans s'y limiter: 1034, 1035, 1982, envergure / échelle conforme à disponibilitérésilience 2181, 2182, 2671, 3226, 3596, 3597, 3901 l'approche globale des affaires (3) Interaction et cohérence des 4343 et 4472 et la taille prévue du registre ; besoins techniques et (3) un plan technique dotée de fonctionnels; et Décrire les services DNS à fournir, les ressources adéquates dans les (4) justification de ressources ressources utilisées pour mettre en œuvre prévisions de coûts détaillées techniques déjà sous la main ou les services, et démontrer comment le dans la partie financière : et totalement engagées. système va fonctionner. L'information (4) preuve de conformité aux 1 - Répond aux exigences : La spécifications 6 de l'accord du proposée comprend: réponse comprend Services. Tarifs devant être supportés lors Registre. (1) Détails suffisants pour de l'opération initiale et capacité de réserve démontrer de manière du système. Comment seront-ils échelonnés substantielle la capacité et les en tant que fonction de croissance dans le connaissances requises pour TLD? De même, décrire comment les répondre à cet élément services seront échelonnés pour la méthode (2) Les plans sont suffisants pour de mise à jour des noms de serveur et de permettre de respecter les protocoles DNS et spécifications performance. Ressources. Décrire compleètement le de performance requises : et matériel et le logiciel du serveur. Décrire (3) Les plans sont en rapport avec comment les services sont conformes aux l'approche globale d'affaires global RFC. Sont-ils dédiés ou partagés avec tel que décrit dans la candidature ; d'autres fonctions (capacité / performance) (4) Démontre que les ressources ou zones DNS? Décrire la bande passante techniques nécessaires pour réseau et de plan d'adressage pour les mener à bien les plans pour cet serveurs. Décrire les plans de ressources élément sont facilement (nombre et description des rôles des disponibles. membres du personnel affectés à ce 0 - Echoue aux exigences : Ne répond pas à toutes les aux domaine) Décrire comment l'infrastructure proposée exigences pour l'obtention d'une sera en mesure de fournir les performances note de 1. décrites dans la spécification de performance (Spécification 6) jointe au projet d'accord de registre. Exemples de preuves comprennent • Norme de configuration du serveur (à savoir la configuration prévue) Adressage de réseau et de bande passante pour la charge des requêtes et

mise à jour de propagation

Espace libre pour faire face aux hausses

29	Performance SRS: -décrire le plan de l'exploitation d'un système d'enregistrement partagé robuste et fiable. SRS est une fonction critique de registre pour permettre aux bureaux d'enregistrement multiples d'offrir des services d'enregistrement de nom de domaine dans le TLD. Se réfere aux conditions d'interopérabilité dans le registre, Spécifications continuité et performance (Spécification 6) jointe au projet d'accord de registre. Décrire les plans de ressources (nombre et description des rôles des membres du personnel affectés à ce domaine).	0-1	Les réponses complètes démontrent : (1) un plan solide pour l'exploitation d'un SRS fiable ; (2) l'évolutivité et les performances sont compatibles avec l'approche globale des affaires, et la taille prévue du Registre ; (3) un plan technique doté de ressources adéquates dans les prévisions de coûts détaillées dans la partie financière ; et (4) evidence of compliance with Specification 6 to the Registry Agreement.	1 - Répond aux exigences : La réponse comprend (1) Preuves d'un plan très élaboré et détaillé pour l'exploitation d'une SRS robuste et fiable ; (2) Plans SRS sont suffisantes pour être en conformité avec la continuité du Registre, l'interopérabilité, et les spécifications de performance ; (3) Interaction et cohérence des besoins techniques et fonctionnels ; et (4) Justification de ressources techniques déjà sous la main ou totalement engagées. 0 - Echoue aux exigences : Ne répond pas à toutes les aux exigences pour l'obtention d'une note de 1.
30	PPE: fournir une description détaillée de l'interface avec les bureaux d'enregistrement, y compris la façon selon laquelle le candidat se conformera au protocole d'approvisionnement extensible dans les RFC correspondantes, y compris mais sans s'y limiter : RFCs 3915, 3735, et 5730-5734. Fournir les modèles et schémas EPP qui seront utilisés. Décrire les plans de ressources (nombre et description des rôles des membres du personnel affectés à ce domaine)	0-1	Les réponses complètes démontrent : (1) connaissance et compréhension totale de cet aspect des exigences techniques des registres ; (2) un plan technique envergure / échelle conforme à l'approche globale des affaires et la taille prévue du registre ; et (3) un plan technique doté de ressources adéquates dans les prévisions de coûts détaillées dans la partie financière	1 - Répond aux exigences : -La réponse comprend (1) Détails suffisants pour démontrer de manière substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à cet élément ; (2) Modèles EPP et schémas sont conformes aux RFC et fournir toutes les fonctionnalités nécessaires pour l'interface bureau d'enregistrement ; (3) Interaction et cohérence des besoins techniques et fonctionnels ; et (4) Justification de ressources techniques déjà sous la main ou totalement engagées. 0 - Echoue aux exigences : Ne répond pas à toutes les exigences pour une note de-score 1.

31	Politique de sécurité : fournir un aperçu de la
	politique de sécurité et des les procédures
	pour le registre proposé, y compris :
	contrôle d'accès au système (données,
	serveur, applications / services) et réseau,
	assurant ainsi que les systèmes soient
	maintenus de façon sécurisée, y compris
	des détails sur la façon dont ils sont
	surveillés, enregistrés et sauvegardés;
	approvisionnement et d'autres mesures
	susceptibles d'atténuer les risques posés
	par déni de service d'attaques_;
	politiques de réponse aux incidents réseau
	et ordinateur, plans, et processus_;
	 plans pour réduire les risques d'accès non
	autorisé à ses systèmes ou d'interférer avec
	les données du registre_;
	mécanismes de détection d'intrusion,
	une analyse des menaces pour le registre
	proposé, et les défenses qui seront
	déployées contre ces menaces et la mise en
	place de mises à jour régulières de l'analyse
	des menaces :
	détails de la capacité de vérification sur
	tous les accès au réseau ;
	approche sécurité physique ;
	identification du département ou du groupe
	responsable de l'organisation de la sécurité
	du registre :
	• vérifications d'antécédents du personnel de
	sécurité ;
	rapport d'évaluation indépendant pour
	démontrer les capacités de sécurité (le cas
	échéant) et prévision de rapports
	d'évaluation périodique indépendants pour
	tester les capacités de sécurité, si
	nécessaire ;
	ressources pour garantir l'intégrité des
	mises à jour entre les systèmes de registres
	et de noms de serveurs, et entre les noms
	de serveurs, <u>le cas échéant ; etsi</u>
	nécessaire.
	• nombre et description des rôles des
	membres du personnel affectés à ce
	domaine.
	Les réponses devraient préciser les
	principales menaces de la sécurité
	d'exploitation du registre qui ont été
	identifiées.
	(Les réponses à cette question seront

Les réponses complètes démontrent : (1) description détaillée des des processus et des solutions mises en place pour gérer la sécurité logique à travers une infrastructure et des systèmes, le suivi et la détection des menaces et des vulnérabilités de sécurité et prise des mesures appropriées pour les résoudre : (2) capacités de sécurité compatibles avec l'approche commerciale globale et la taille prévue du registre ; (3) un plan technique doté de ressources adéquates dans les prévisions de coûts détaillées dans la partie financière ; et (4) mesures de sécurité compatibles avec tous les engagements envers les titulaires de noms de domaine concernant les niveaux de sécurité.

2 - Dépasse les exigences : La réponse comprend (1) Preuve de capacités de sécurité très développées et détaillées, avec différents niveaux de base de sécurité, étalonnage indépendant de paramètres de sécurité, robuste suivi périodiques de sécurité, et application continue; (2) Rapport d'évaluation indépendant <u>fourni et démontrant</u> les contrôles de sécurité (3) Interaction et cohérence des besoins techniques et fonctionnels; et (4) justification de ressources techniques déjà sous la main ou totalement engagées. . 1 - Répond aux exigences : La réponse comprend (1) Détails suffisants pour démontrer de manière substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à cet élément ; (2) Preuve de capacités de sécurité adéquates, application du contrôle d'accès logique, analyse des menaces, réaction aux incidents et audit. Ad-hoc de supervision et de la gouvernance et de pratiques conduisant seront suivis: (3) Capacités de sécurité alignées sur l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature, ainsi que les engagements envers les titulaires de noms de domaine ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences : Ne répond pas à toutes les aux

exigences pour l'obtention d'une

note de 1.

П	gardées confidentielles).		

	32	Accessibilité IPv6 : le registre supporte l'accès au Whois, Web Whois et tout autre service de publications de données comme décrit dans la spécification 6 de l'accord du Registre. Le registre supporte également les serveurs DNS sur un réseau IPv6 pour au moins 2 noms de serveurs. L'IANA a actuellement un ensemble minimum d'exigences techniques pour le service de noms IPv4. Il s'agit notamment de deux noms de serveurs séparés par la géographie et la topologie du réseau, desservant chacun un ensemble cohérent de données, et accessibles à partir de multiples emplacements de par le monde. Décrire comment le registre réunira ce même critère pour les IPv6, ce qui nécessite le transport IPv6 vers leur réseau. Énumérer tous les services qui seront fournis sur IPv6, et décrire la connectivité IPv6 et la diversité prestataire qui sera utilisée. Décrire les plans de ressources (nombre et description des rôles des membres du personnel affectés à ce domaine).	Les exigences de serveur de nom IANA sont disponibles à l'adresse : http://www.iana.org/procedures/nameserver-requirements.html.	0-2 <u>1</u>	Les réponses complètes démontrent : (1) connaissance et compréhension totale de cet aspect des exigences techniques des registres ; (2) un plan technique envergure / échelle conforme à l'approche globale des affaires et la taille prévue du registre ; et (3) un plan technique doté de ressources adéquates dans les prévisions de coûts détaillées dans la partie financière.	2 - Dépasse les exigences : La réponse comprend (1) Preuve d'architecture du réseau et plan d'exécution très développé et détaillé, indiquant une accessibilité l'Pvé permetlant le transport d'IPvé dans le réseau conformément aux spécifications de l'IANA IPv4 avec au moins 2 noms de serveurs de noms séparés ; (2) Un niveau élevé de résilience ; (3) Interaction et cohérence des besoins techniques et fonctionnels ; et (4) Justification de ressources techniques déjà sous la main ou totalement engagées. 1 - Répond aux exigences : La réponse comprend (1) Détails suffisants pour démontrer de manière substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à cet élément ; (2) Preuve du plan de mise en ceuvre adéquate répondant à des exigences d'accessibilité IPvé, indiquant l'accessibilité IPvé, permetlant le transport IPvé dans

33	Whois: décrire la façon selon laquelle le candidat devra se conformer aux spécifications de l'ICANN Registre de données publiquement disponibles (Whois) pour les objets de données, accès en masse, accès en bloc, et les recherches telles que définies dans les spécifications 4 et 6 de l'accord de registre. base "Spécifications pour les services d'enregistrement de publication des données " (Spec 4) Décrire comment le service du Registre de données publiquement disponibles du candidat (Whois) sera conforme à la norme RFC 3912. Décrire les plans de ressources (nombre et description des rôles des membres du personnel affectés à ce domaine). Décrire comment le candidat se conformera aux spécifications de performance pour le service Whois comme dans la spécification 6 du projet d'accord de registre.	0-1	Les réponses complètes démontrent : (1)connaissance et compréhension totale de cet aspect des exigences techniques des registres ; (2) un plan technique envergure / échelle conforme à l'approche globale des affaires et la taille prévue du registre ; et (3) un plan technique doté de ressources adéquates dans les prévisions de coûts détaillées dans la partie financière.	1 - Répond aux exigences : La réponse comprend (1) Détails suffisants pour démontrer de manière substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à cet élément ; (2) Services Whois conformes aux RFC et fournissant toutes les fonctionnalités nécessaires pour l'interface utilisateur ; (3) Capacité Whois correspondant à l'approche d'affaires global tel que décrit dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences : Ne répond pas aux exigences pour l'obtention d'une note de 1.
34	Cycle de vie du registre : fournir une description détaillée du cycle de vie du registre pour les noms de domaine dans le projet proposé gTLD. La description doit expliquer les différents statuts d'enregistrement ainsi que les critères et les procédures qui sont utilisés pour changer de statut. Elle doit décrire le cycle de vie d'enregistrement typique pour créer / mettre à jour / supprimer et toutes les étapes intermédiaires telles que en attente, verrouillé, expiré, et transféré qui peuvent s'appliquer. Tous les éléments temporels qui sont concernés- par exemple les détails des périodes de rédemption ou les périodes de préavis pour les renouvellements ou les transferts - doivent également être clairement expliqués. Décrire les plans de ressources (nombre et description des rôles des membres du personnel affectés à ce domaine).	0-1	Les réponses complètes démontrent : (1) connaissance totale et compréhension du cycle de vie et des états d'enregistrement ; et (2) cohérence avec les engagements spécifiques envers les titulaires de noms de domaine comme approche d'affaires globale adaptée pour le projet de gTLD.	1- Répond aux exigences : La réponse comprend (1) Preuve d'enregistrement du cycle de vie hautement développé avec définition des différents états d'enregistrement et de transition entre les états ; (2) Cohérence d'enregistrement du cycle de vie avec tout engagement pour les titulaires, et les plans techniques et financiers ; (3) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont facilement disponibles. 0- Echoue aux exigences : Ne répond pas à toutes lesaux exigences pour l'obtention d'une note de 1.

35	Prévention des abus et arbitrage : Les candidats doivent décrire les politiques et les procédures proposées pour réduire au minimum les enregistrements abusifs et autres activités qui ont un impact négatif sur les utilisateurs d'Internet. Les réponses devraient inclure : • des garanties que le candidat mettra en ceuvre au moment de l'enregistrement, les politiques visant à réduire les possibilités de comportements abusifs des utilisateurs des noms de domaine dans le TLD, et les politiques de traitement des plaintes concernant les abus. Chaque gestionnaire de registre sera tenu d'établir et de publier sur son site internet un unique point de contact chargé du traitement des questions d'abus exigeant une attention immédiate et en fournissant une réponse rapide aux plaintes concernant tous les noms enregistrés dans les TLD par le biais de tous les bureaux d'enregistrement, y compris ceux impliquant un revendeur. • une description de suppression rapide ou des systèmes de suspension qui seront mis en œuvre. • des mesures proposées de gestion et de retrait des dossiers orphelins pour les noms retirés de la zone. • plans de ressources (nombre et description des rôles des membres du personnel affectés à ce domaine)		0-1	Les réponses complètes démontrent : (1) politiques et procédures d'abus étendues qui permettront de minimiser efficacement les risques d'abus dans le TLD; (2) les plans dotés de ressources adéquates dans les prévisions de coûts détaillées dans la partie financière; (3) Les politiques et procédures identifient et traitent l'utilisation abusive de noms enregistrés au démarrage et sur une base constante; et (4) lorsqu'exécutés, conformément à l'accord de registre, les plans se traduiront dans le respect des exigences contractuelles.	1 - Répond aux exigences : La réponse comprend (1) Preuve de politiques d'abus hautement développées et des procédures ; (2) Plans compatibles avec l'approche commerciale générale et tous les engagements envers les titulaires de noms de domaine ; et (3) Plans suffisants pour permettre de respecter les exigences contractuelles. 0 - Echoue aux exigences : Ne répond pas à toutes les aux exigences pour l'obtention d'une note de 1-
----	--	--	-----	---	---

	36	Mécanismes de protection des droits : Les candidats doivent décrire comment leur proposition va <u>être conforme aux créer des politiques</u> et des pratiques qui réduisent au minimum les enregistrements abusifs et autres activités qui affectent les droits légaux des autres. Décrire <u>vez</u> comment <u>l'opérateur du registre e projet</u> mettra en œuvre des garanties contre les tentatives d'enregistrements non permis, et la réduction des possibilités de comportements tels que l' <u>hameçonnage e phishing</u> ou le pharming. L'opérateur de registre devra, au minimum, offrir une période d'enregistrement prioritaire Sunrise ou un service de revendication de marque commerciale, et mettre en œuvre les décisions des processus de suspension uniforme et rapide. Les réponses peuvent également inclure des mesures supplémentaires telles que des politiques d'utilisation abusive, procédures d'annotations, pré-vérification du candidat, ou des procédures d'authentification, ou autres clauses. Décrire les plans de ressources (nombre et description des rôles des membres du personnel affectés à ce domaine).	Notez que les exigences relatives aux mécanismes de protection des droits restent sous discussion. Les questions du candidat et les critères inclus ici sont censés évoluer en tant que résultat d'une réflexion communautaire sur une approche efficace pour la protection des droits dans les nouveaux gTLD. À cet égard, plusieurs propositions et guide de langue correspondants sont en cours de publication aux fins de commentaires simultanément avec la publication de ce projet du Guide du candidat.	0-2	La réponse complète décrit les mécanismes visant à : (1) empêcher les enregistrements abusifs ; et (2) identifier et traiter l'utilisation abusive de noms enregistrés sur une base continue.	2 - Dépasse les exigences : (1) Fournit un plan cohérent et bien élaboré pour la protection des droits Preuves de mécanismes de protection des droits très développés (RPM) précisés en détail à inclure dans un accord de registre ; (2) Les mécanismes fournissent une protection réelle satisfaisant au moins les exigences minimum et peut inclure d'autres protection au-delà de la période de démarrage, des protections de pré inscription et de postinscription (au delà de UDRP) : et (3) Mécanismes de démarrage du registre des adresses et d'opérations en cours. 1 - Répond aux exigences : La réponse comprend (1) L'opérateur exploitant de registre proposé s'engage et décrit les des mécanismes de protection des droits suffisants pour satisfaire les exigences minimum ; et (2) Ces-ces mécanismes offrent une des protections au démarrage du registre et peuvent inclure d'autres protections au démarrage. O - Echoue aux exigences : Ne répond pas à toutes les aux exigences pour l'obtention d'une note de 1.
--	----	---	---	-----	---	--

37 Procédures et politiques de sSauvegarde des données : fournir	nd politiques et des auvegarde de nent élaborée, puste continu, tinue de la
 détails sur la fréquence et les procédures de sauvegarde des données, matériel, et des systèmes utilisés pour la sauvegarde, format des données, fonctionnalités de sauvegarde, égrocédures de données, fonctionnalités de sauvegarde, procédures d'essai de sauvegarde, détaillés, processus de sauvegarde données hautem avec un suivi rob (2) processus de sauvegarde, de récupération et de securité de sauvegarde, de récupération et de securité de sauvegarde, de récupération et de securité de sauvegarde, procédures d'essai de sauvegarde, procédures pour la récupération de données et reconstruction de la base de (1) Preuve des procédures des sauvegarde et données procédures de securité des sauvegarde, de récupération et de fréquence cohérents avec l'approche commerciale globale et la taille prévue du l'analyse de récupération. 	politiques et des auvegarde de nent élaborée, puste continu, tinue de la
de sauvegarde des données,	auvegarde de nent élaborée, ouste continu, tinue de la
• matériel, et des systèmes utilisés pour la sauvegarde, e format des données, e fonctionnalités de sauvegarde de données, e procédures d'essai de sauvegarde, e procédures pour la récupération de données et reconstruction de la base de données et reconstruction de la base de données d'années d'années hautem avec un suivi rob (2) processus de sauvegarde, l'application cont sécurité de sauve fréquence cohérents avec régulier des sauve l'approche commerciale de récupération de données et reconstruction de la base de l'analyse de récupération de la fréquence construction de la base de l'analyse de récupération et données hautem avec un suivi rob (2) processus de sauvegarde, l'application cont sécurité de sauve fréquence cohérents avec régulier des sauve l'approche commerciale de récupération de la fréquence cohérents avec l'application cont sécurité de sauvegarde, l'applicatio	nent élaborée, ouste continu, tinue de la
sauvegarde, format des données, fonctionnalités de sauvegarde de données, fonctionnalités de sauvegarde, procédures d'essai de sauvegarde, procédures pour la récupération de données et reconstruction de la base de sauvegarde, procédures d'essai de sauvegarde, procédures pour la récupération de données et reconstruction de la base de récupération et fréquence; de récupération et de sauvegarde, régulier des sauvegarde, l'approche commerciale de récupération et de fréquence; l'approche commerciale globale et la taille prévue du l'analyse de récupération et de	ouste continu, tinue de la
• format des données, • fonctionnalités de sauvegarde de données, • fonctionnalités de sauvegarde de données, • fonctionnalités de sauvegarde de données, • etprocédures d'essai de sauvegarde, • procédures pour la récupération de données et reconstruction de la base de • fréquence cohérents avec l'approche commerciale de récupération de la base de	tinue de la
• fonctionnalités de sauvegarde de données, • tréquence cohérents avec • procédures d'essai de sauvegarde, • procédures pour la récupération de données et reconstruction de la base de • fréquence cohérents avec l'approche commerciale données et reconstruction de la base de • fréquence cohérents avec l'approche commerciale globale et la taille prévue du l'analyse de récu	
etprocédures d'essai de sauvegarde, procédures pour la récupération de données et reconstruction de la base de fréquence cohérents avec l'approche commerciale de récupération de globale et la taille prévue du l'analyse de récupération l'analyse de récu	
• procédures pour la récupération de données et reconstruction de la base de l'approche commerciale de récupération de données et reconstruction de la base de l'approche commerciale de récupération de la base de l'approche commerciale données et reconstruction de la base de l'approche commerciale données et reconstruction de la base de l'approche commerciale de récupération de la base de l'approche commerciale de récupération de la base de l'approche commerciale données et l'approche commerciale de l'approche commerciale	
données et reconstruction de la base de globale et la taille prévue du l'analyse de récu	
• contrôles et procédures de stockage, et (3) un plan technique doté de place ;	
	evé de résilience ;
des rôles des membres du personnel prévisions de coûts détaillées (3) Interaction et	
affectés à ce domaine). dans la partie financière. besoins techniqu	ues et
fonctionnels ; et	
(4) Justification of	
techniques déjà	
totalement enga	
1 - Répond aux réponse compret	
(1) Procédures d	
adéquates, des r	
recouvrement et	
disponibles :	ao rocaporador.
	pointe minimales
seront suivies ;	•
	de sauvegarde en
	proche d'affaires
global tel que dé	crit dans la
candidature;	
(4) Démontre qu	
techniques néce	
mener à bien les élément sont fac	
disponibles.	nement
0 - Echoue aux	evinences ·
Ne répond pas à	
exigences pour l'	
note de 1.	

	38	Dépôt de données : décrire comment le	0-2	Les réponses complètes	2 - Dépasse les exigences : La
		candidat va se conformer aux modalités de		démontrent :	réponse comprend
		dépôt de données documentées dans les		(1) conformité avec la	(1) Preuve de procédures très
		spécifications de dépôt de données de		spécification 2 de l'accord de	développées et détaillées pour les
		registre (spécification 2 du projet d'accord de		registre;	dépôts de données ;
		registre)Décrire les plans de ressources		(2) un plan technique doté de	(2) Les procédures sont en place
		(nombre et description des rôles des		ressources adéquates dans les	pour garantir la Evidences de
		membres du personnel affectés à ce		prévisions de coûts détaillées	conformité avec la spécification 2
		domaine)		dans la partie financière ; et	de l'accord de registre ;
				(3) les modalités de dépôt de	(3) Interaction et cohérence des
				données 'entiercement sont	besoins techniques et
•				cohérentes avec l'approche	fonctionnels ; et
				commerciale globale et la taille	(4) Justification de ressources
				/ portée du Registre	techniques déjà en main ou
					totalement engagées.
					1 – Répond aux exigences : La
					réponse comprend
					(1) Détails suffisants pour
					démontrer de manière
					substantielle la capacité et les
					connaissances requises pour
					répondre à cet élément ;
					(2) Plans de dépôt de données
					suffisants pour entraîner la
					conformité à la spécification de
					dépôt de données ;
					(3) Capacités de dépôt de
					dpnnées en rapport avec
					l'approche d'affaires globale tel
					que décrit dans la candidature ; et
					(4) Démontre que les ressources
					techniques nécessaires pour
					mener à bien les plans pour cet
					élément sont facilement
					disponibles.
ا ر					0 – Echoue aux exigences :
П					Ne répond pas <u>à toutes les</u>
					exigences pour l'obtention d'une note de 1.
					Hote de 1.
Į					

39	Continuité du registre : décrire la façon selon laquelle le candidat se conformera aux obligations de continuité du registre comme décrit dans l'interopérabilité de registres, continuité and spécifications de performance (Spécification 6), jointe au projet d'accord de registre. Ceci inclut la réalisation d'activités de registre en utilisant divers serveurs redondants pour garantir un fonctionnement continu des fonctions cruciales en cas de défaillance technique. Décrire les plans de ressources (nombre et description des rôles des membres du personnel affectés à ce domaine).	gTLD de l'ICANN à l'adresse http://www.icann.org/en/registries/continuity/gtld-registry-continuity-plan-25apr09-en.pdf .	0-2	Les réponses complètes démontrent : (1) description détaillée montrant les plans pour la conformité avec les obligations de continuité du registre ; (2) un plan technique envergure / échelle conforme à l'approche globale des affaires et la taille prévue du registre ; et (3) un plan technique doté de ressources adéquates dans les prévisions de coûts détaillées dans la partie financière.	2 - Dépasse les exigences : La réponse comprend (1) Processus Systèmes de maintien de la continuité de registre hautement développés et détaillés ; (2) Un niveau élevé de disponibilitérésilience ; (3) Interaction et cohérence des besoins techniques et fonctionnels ; et (4) Justification de ressources techniques déjà sous la main ou totalement engagées. 1 - Répond aux exigences : La réponse comprend (1) Détails suffisants pour démontrer de manière substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à cet élément ; (2) Plans de continuité sont suffisants pour permettre de respecter les exigences ; (3) Plans de continuité sont en rapport avec l'approche d'affaires global tel que décrit dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont facilement disponibles.
					o - Echoue aux exigences : -Ne répond pas à toutes les aux exigences pour l'obtention de la note de 1.

		40	Transition du registre : fournir un plan qui pourrait être suivi dans le cas où il devient nécessaire de transférer le gTLD proposé à un nouvel opérateur, y compris un processus de transition. (Les réponses à cette question seront gardées confidentielles.)		0-2	Les réponses complètes démontrent : (1) connaissance et compréhension totale de cet aspect des exigences techniques des registres ; (2) un plan technique envergure / échelle conforme à l'approche globale des affaires et la taille prévue du registre ; et (3) un plan technique doté de ressources adéquates dans les prévisions de coûts détaillées dans la partie financière.	2 - Dépasse les exigences : La réponse comprend (1) Preuves d'un plan très développé de transition de registre, y compris le temps nécessaire pour les transitions, l'analyse de faisabilité en transition, le suivi robuste, les phases de pré et post délégation ; (2) Un niveau élevé de résilience ; (3) Interaction et cohérence des besoins techniques et fonctionnels ; et (4) Un prestataire de transition est déjà à disposition. 1 - Répond aux exigences : La réponse comprend (1) Détails suffisants pour démontrer de manière substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à cet élément ; (2) Preuve de plan de transition de registre approprié avec suivi ad hoc pendant la transition de registre ; (3) Plan de transition est en rapport avec l'approche d'affaires global tel que décrit dans la candidature ; et (4) Ressources pour la transition de Registre sont entièrement engagées. 0 - Echoue aux exigences : -Ne répond pas à toutes les aux exigences pour l'obtention de la note de 1.
--	--	----	--	--	-----	---	---

Test de basculement : fournir une description du plan d'essais de basculement y compris les essais obligatoires annuels du plan. Les exemples peuvent inclure une description des plans d'essais de basculement des centres de données ou d'opérations vers des sites de remplacement, à partir d'une installation chaude vers la froide, ou des essais de données d'entiercement de registre. Décrire les plans de ressources (nombre et description des rôles des membres du personnel affectés à ce domaine).	détaillé, y compris des essais périodiques, le suivi robuste, l'examen et l'analyse ; (2) Un niveau élevé de resilience ; e ; (3) Interaction et cohérence des besoins techniques et fonctionnels ; et (4) Preuve de ressources techniques pour les essais de basculement déjà en main ou totalement engagées. 1 - Répond aux exigences : La réponse comprend (1) Détails suffisants pour démontrer de manière substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à cet élément ; (2) Preuve de plan d'essais de basculement avec révision et analyse ad hoc des résultats des essais de basculement. (3) Plan d'essais de basculement proportionnel à l'approche d'affaires global tel que décrit dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences : Ne
	répond pas <u>à toutes les aux</u> exigences pour l'obtention de la note de 1.

42 Suivi et procédés d'escalade des défauts : fournir une description des dispositions proposées (ou réelles) pour la surveillance des systèmes de registre critiques (y compris SRS, les systèmes de base de données, serveurs DNS, le service Whois, la connectivité réseau, les routeurs et parefeu). Cette description doit expliquer comment ces systèmes sont surveillés et les mécanismes qui seront utilisés pour l'escalade et le rapport des défauts, et devrait fournir des détails des modalités d'intervention proposées pour ces systèmes de registres.	0-2	Les réponses complètes démontrent : (1) connaissance et compréhension totale de cet aspect des exigences techniques des registres ; (2) un plan technique envergure / échelle conforme à l'approche globale des affaires et la taille prévue du registre ; (3) un plan technique doté de ressources adéquates dans les prévisions de coûts détaillées dans la partie financière ; et (4) cohérence avec les	2 - Dépasse les exigences : La réponse comprend (1) Éléments prouvant la mise en place de systèmes redondants très développés et détaillés de tolérance aux pannes / contrôle et déployés avec des outils en temps réel suivi / tableau de bord (indicateurs) déployés et révisés régulièrement ; (2) Un niveau élevé de résilience disponibilité; (3) Interaction et cohérence des besoins techniques et fonctionnels ; et
 Le candidat décrira les mécanismes de suivi et de communication pour les bureaux d'enregistrement pour détecter et signaler des entrées de registre résultant dans des tailles de réponse DNS dépassant le seuil commun de 512 octets et le seuil RFC-3226-mandaté 1220 octets une fois que le soutien DNSSEC est fourni. Décrire les plans de ressources (nombre et description des rôles des membres du personnel affectés à ce domaine)		engagements envers les titulaires de noms de domaine concernant la maintenance des systèmes.	(3) Preuve de ressources techniques pour le suivi et la progressivité des défauts déjà en main ou totalement engagées. 1 - Répond aux exigences : La réponse comprend (1) Détails suffisants pour démontrer de manière substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à cet élément ; (2) Éléments de preuve démontrant des systèmes adéquats tolérants aux pannes /
			adequats tolerants aux parintes / suivi prévu avec une surveillance ad hoc et l'examen périodique limité exercé ; (3) Les plans sont en rapport avec l'approche commerciale globale ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences : -Ne répond pas à toutes lesaux exigences pour l'obtention de la note de 1.

43 DRSSEC Details in profitiques of procedures us regular proper to subtrain processing the regular proper to subtrain processing to expend the significance of discovers DS significance of the signific						
procedures que le registre propose ve sulvive, par controlle pour la signature du fichier de erres, par verifier et accepte les signatures du fichier de erres, par verifier et accepte les signatures du commercial en maiera de controlle pour les signatures du commercial en maiera de derible seure countrible aux de controlle pour les controlles que commercial en maiera de derible seure countrible aux de l'expresses de la controlle prevent un registre du commercial en mêce de cuevre DNSSEC sont conforme aux des l'expresses de la conforme aux des les conformes que les	- 11	43	DNSSEC : Décrire les politiques et	0- 2 1	Les réponses complètes	2 - Dépasse les exigences : La
sistors, par exemple, pour la signifiante du fibrile de compour selferir excepte les dossites DS deputs des comments entre de la compour selferir excepte les dossites DS deputs des comments in traiter de la commentation de fortico-se de la compour de la commentation de la compour d			procédures que le registre proposé va	_	démontrent :	réponse comprend
Inther de zone plan verifier el società se discissarios el discissarios el discissarios el discissarios el discissarios el discissarios el des exigences el comparer de recissario de se exigences el des exigences el conforma una ferci comportante, y comment la nice en cuevre DNSSEC evra conforma su per PC comportantes, y compris nies sons sy inter- les RFC el discissario el des differences el conforma de la recissario de la conforma de la recissario de la conforma de la			suivre, par exemple, pour la signature du		(1) connaissance et	(1) Preuve de politiques et
dossers DS deputs des domaines orients, et au grant des originares de registre de comment la matérial de d'entrée sens matérial de d'entrée sens material de la prévie du legistre de des d'entrées de la prévie de legistre de la prévie de la p						
comment of material discharged stocks of parties of the material discharged stocks. Detrie comment is mise en ouser bits SSEC san conforms and RFC conseptionisms, y and all the material discharged stocks of the conformal is mise en ouser bits SSEC san conforms and RFC conseptionisms, y and all the stocks of the conformal is mise en ouser bits SSEC san conforma and RFC conseptionisms, y and all the stocks of the stocks						
commented changed citable. Decrife conformed a most one course DNSSEC sera conformed a most one course DNSSEC sera conformed and RFC correspondantes, y compiler made states by limited: its RFC required, edited on the state and the state of						
securitariennest distinguis description (Common and a generative (Achelle conforme aux RFC correspondantes y compris mass are sylmetr's less RFC (4033, 4014, 4035, 4310, 5910, 5909, 6411, et 91555 by common aux entre conforme aux RFC correspondantes, y compris mass are sylmetr's less RFC (4033, 4014, 4035, 4310, 5910, 5909, 6411, et 91555 by common resource and received in the conforme aux entre conforme aux						
comment la mise en euvre DNSSEC sera conforma aux RFC correspondantes y compris mais sears xy) imiter : less RFC cl 4035, 404, 405, 409, 200, 200, 401, et 5155 (bi demine in esera recessation que si le dont of destinece submitifie harbe est comment et describition des rifes des membres du ensonne all'ectés à ocu domaine). In aprile financier de comment de describition des rifes des membres du ensonne all'ectés à ocu domaine). In aprile financier de comment						
comprise mass same sy limiter less RFC 4033, 4034, 4035, 4310, 5910, 4501, 4401, 4033, 4034, 4035, 4310, 5910, 4501, 4401, 4033, 4034, 4035, 4310, 5910, 4509, 4401, 4033, 4034, 4035, 4310, 5910, 4509, 4401, 4034, 4034, 4035, 4030, 4030, 4030, 4030, 4030, 4034, 4035, 4030, 4030, 4030, 4030, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4030, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4034, 4035, 4030, 4033, 4035, 4030, 4033, 4035, 4030, 4033, 4035, 4030, 4033, 4035, 4030, 4033, 4035, 4030, 4033, 4035, 4030, 4033, 4035, 4030, 4035, 4035, 4030, 4035, 4035, 4030, 4035, 4035, 4030, 4035, 4035, 4030, 4035, 4035, 4030, 4035, 4035, 4030, 4035, 4035, 4030, 4035, 4035, 4030, 4035, 403						(échange et stockage) :
4033, 4034, 4035, 4301, 5201, 4509, 4641, et et 5155 fe demien residence and enclosaise que si le derii d'existence authentifile hache est derir. D'ocre les plantes de resources deputed sont se membres du personnel affectés à ce demaind. D'ocre les plantes de resources de provisions de collection de resources (nordre et description des roises des membres du personnel affectés à ce demaind.) En l'ocre les plantes de résources du personnel affectés à ce demaind. D'ocre les plantes de résources du personnel affectés à ce demaind. En l'ocre les plantes de résources du personnel affectés à ce demaind. D'ocre les plantes de résources du personnel affectés à ce demaind. D'ocre les plantes de résources du personnel affectés à ce demaind et des l'ocre les plantes de la comparte de l'acquille can meur act et de l'ocre les plantes de l'ocre plantes de la comparte à l'acquille can meur act et de fource de l'ocre plantes de l'ocr l'ocr de l'ocr l'						(2) Procédures de gestion des
4033, 4034, 4035, 4301, 5201, 4509, 4641, et et 5155 fe demien residence and enclosaise que si le derii d'existence authentifile hache est derir. D'ocre les plantes de resources deputed sont se membres du personnel affectés à ce demaind. D'ocre les plantes de resources de provisions de collection de resources (nordre et description des roises des membres du personnel affectés à ce demaind.) En l'ocre les plantes de résources du personnel affectés à ce demaind. D'ocre les plantes de résources du personnel affectés à ce demaind. En l'ocre les plantes de résources du personnel affectés à ce demaind. D'ocre les plantes de résources du personnel affectés à ce demaind. D'ocre les plantes de résources du personnel affectés à ce demaind et des l'ocre les plantes de la comparte de l'acquille can meur act et de l'ocre les plantes de l'ocre plantes de la comparte à l'acquille can meur act et de fource de l'ocre plantes de l'ocr l'ocr de l'ocr l'						clés pour les personnes inscrites
et 5155. (le demire ne sera nécessaire que sia le deir dividence authorité hache est offert). Decrete les plans de ressources (morbre et description des tels et des parties de ressources (morbre et description des tels et des plans de ressources (morbre et description des tels et des plans de ressources (morbre et description des tels et des plans de ressources de demaine). In the service of the service description de la complete de description de la complete des plans de la complete des plans de la complete des plans de la complete de description de respectation de respectation de respectation de respectation de respectation de respectation de la complete des plans de la complete del complete de la complete de la complete del complete de la complete					(3) un plan technique doté de	dans le TLD proposé :
si le deni d'existence authentifie harbet est offert. D'extre les plans de ressurces (nombre et description des roles des membres du personnel affectés à ce demaine). In province et description des roles des membres du personnel affectés à ce demaine). In province et description des roles des membres du personnel affectés à ce demaine). In province et description des roles des membres du personnel affectés à ce demaine). In province et description des roles des membres de remaines de remaines de remaines de la company de la						(3) Interaction et cohérence des
membres du personnel affectés à ce deminine). (4) - Bustillections du personnel affectés à ce deminine). (a) - Bustillections du personnel affectés à ce deminine). (b) - Bustillections de presentation de proposet les presentations de presentation de p						besoins techniques et
(nombre et description des rolles des membres du presonnel affectés à ce domaine). (a) Mustification de noscoarces la christopue dejà sous les mantes ou biolationent engageise. Candidat del agaignent être en monteur de rempir les oxigences du DNSSFC dans le location de l'Opération (1) Détails suffisants pour démontrer de mantière substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à l'osigence de les connaissances requises pour répondre à l'osigence de les connaissances requises pour répondre à l'osigence de l'estation de DNSSEC au moment du la nocement, conforment aux RFC crous et de fourniture d'une question sur le des des inflierent l'estations de DNSSEC au moment du la nocement. Conforment aux RFC crous et de fourniture drure question s'et de le de christment (récalition, schange) et s'échage) des démants de le le que descrite dans la l'opprosé les presures d'un plant de mise an auxer adequate DNSSEC qui fournit un hourt nécau de résilience ; (3) Plant technique proportionnel à l'approcé commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (4) Demontre que les ressources techniques nécessaires pour menar à bien les plans pour cet élément sont déglé en main ou faciliement disponibles.			offert). Décrire les plans de ressources		dans la partie financière.	fonctionnels ; et
totalement engagese. Candidat ded legatiment inter on mouser de remplir los estigences du DNSEC dans le loss pro délogation. 1 - Répond aux exigences : La réponse compend (1) Details suffisants pour démonter de manière substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à textigence de presistant de DNSEC au moment du lancement, conformement aux RFC requis et de fourniture drun question surce de de fourniture drun question surce de de fourniture drun question surce de de de charitement (protation, exhange et stockage jest échiement : (2) Procédures de gestion de cité opour us titulaires de nons de domain dans le 11 D proposé de parsures d'un plan de mise en ceuvre adéquate DNSEC qui fournit un haut niveau de résiliance : (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et l'a			(nombre et description des rôles des		•	
ability openance of the American Company of the Com			membres du personnel affectés à ce			techniques déjà sous la main ou
rempili les edigenes du DNISSEC dans le les la pré-déligation. 1. Répond aux oxigenes : La réponse comprend (1) Details sufficants pour demontier de mantier et le substantielle la capacite et les commissances requises pour répondre à d'avaignes de prestation de DNISSEC au moment du la lancement, conformément aux RFC requis et de forunture un la lancement, conformément aux RFC requis et de forunture un la lancement, conformément aux RFC requis et de forunture la lancement (2) Procedures de gestion sire de de de chiffrement (révalon, change et siot Acapcie déliment (2) Procedures de gestion de ce pour les truitaires de noms de domaine dans le TLD proposé bee preuve du plan de mite en an euvre adéquate DNISSEC qui fournit un habit niveau de resilience: (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale leile que décrite dans la candidature : et le (4) Démontre que les ressources techniques necessaires pour mener à bien les plans pour cet elément sont digia en main ou facilement disponibles.			domaine).			
dans le test per détigations: 1. Reponse comprend (1) Details suffisants pour démontrer de manière substantièlle la capacité et les connaissances requises pour répondre à lexidence de prestation de DNSSEC au moment du fancement à lexidence de prestation de DNSSEC au moment du fancement conformement aux REC requise à de les de de chiffrement (creation service de de de de de de chiffrement (creation service) de les des de chiffrement (creation service) de les des de chiffrement (creation service) de les des des chiffrement (creation service) de les des des des chiffrement (creation service) de les des des des des des des des des des d						
dans le test per défengalien 1. Reponse comprend (1) Details suffisants pour démontrer de manière substantielle la capacité et les comaissances requises pour répondre à l'extigence de prestation de DNSSEC au moment du lancement, conformément aux RFC requise à de bruntiture d'une gestion stre de de de de chiffrement (creation échapées démons). (2) Procodures de resiston de cle pour les titulates de nome de de de de domaine dans le l'extinge et siot double de l'extinge et siot double de l'extinge et siot despessant de l'extinge et siot despessant de l'extinge et siot de cle pour les titulates de nome de de de des des des preuves d'un plan de nise en preuve d'un plan de nise en preuves d'un plan de nise en preuve d'un plan de nise en preu						remplir les exigences du DNSSEC
réponse comprend (1) Dealais suffisants pour démonter de manière substantielle la capacité et les comaissances requises pour répondre à <u>l'exigence de</u> prestation de <u>DNSSEC au moment du lancement, conformément aux RFC requis et de fourniture drune gestion sure de cide de numbre de l'exigence de gestion sure de cide de l'exigence de de de committe drune gestion sure de cide de l'exigence (2) Procédures de pestion dec change et stockagojes-il dément (2) Procédures de pestion dec che pour les titulaires de noms de domaine dans le TLD proposé bes preuves fun pain de mise en ceuvre adequate DNSSEC qui fournit un Paut-invieau de résilience : (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale gliobale telle que destriet dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour merer à bien les plans pour cet élément sont gégà en main ou facilement disponibles.</u>						
(1) Details suffisants pour démontrer de manière substantielle la capacité et les comaissances requises pour répondre à l'exagence de prestation de DNSSEC au moment du lancement, conformément aux PEC requis et de fountiture d'une postion suite de cié de chiffrement (création, échange et stockagge-al dément : (2) Procédures de grestion de l'Original d	•					1 - Répond aux exigences : La
démontrer de manière substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à l'exigence de prestation de CNSSEC au moment du sancremant conformement aux RFC requis et de fourniture d'une gestion sure de cle de chiffement (crastion échange et stockage) et dément : (2) Procédures de gestion de cle pour les titulaires de noms de domaine dans le TLD proposé Les preuves d'un plan de mise en euvre adequate DNSSEC qui fournit un haut niveau de résilience : (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature : et (4) Demontre que les ressources techniques necessaires pour memer à bien les plans pour cet elément sont de la femine de siellement de la candidature : et (4) Demontre que les ressources techniques necessaires pour memer à bien les plans pour cet elément sont de la femine sont						
substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à l'exigence de prestation de DNSSEC au moment du lancement, conformément aux RFC requis et de fourniture drune gestion sûre de le de chiffrement (creation, échange et sockage) est élément ; (2) Procédures de gestion de clé pour les titulaires de noms de domaine dans le TLD propose de preuves d'un plan de mise en euvre adéquate DNSSEC qui fournit un haut niveau de réalisines e ; (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (4) Demontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont dégla en main ou facilement sont dégla en main ou facilement disponibles.						(1) Détails suffisants pour
connaissances regulses pour repondre a l'exigence de prestation de DNSSEC au moment du lancement, conformément aux RFC requis et de fourniture d'une gestion sûre de clé de chiffrement (creation, échange et stockage)ect élément ; (2) Procédures de gestion de clé pour les titulaires de noms de le pour les titulaires de noms de le domaine dans le TLD propose Les prevues d'un plan de mise en ceuvre adéquate DNSSEC qui fournit un haut niveau de fésilience : (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature : et (4) Demontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont déja en main ou facilement disponibles.						
répondre à l'exigence de présidion de DNSSEC au moment du lancement, conformément aux RFC requis et de fourniture d'une gestion sûre de cle de chiffrement (création, échange et stockaeg) est étément : (2) Procédures de gestion de clé pour les titulaires de noms de dour les titulaires de noms de domaine dans le TLD proposé Les greuves d'un plan de mise en œuvre adéquate DNSSEC qui fournit un hant niveau de résillence : (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et d') Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont délà en main ou facilement disponibles. 6 - Echoue aux exigences :						substantielle la capacité et les
prestation de DNSSEC au moment du lancement. conformément aux RFC requis et de fourniture d'une gestion suire de clé de chiffrement (creation, échange et stockage) est élément ; (2) Procédures de gestion de clé pour les fitulaires de noms de domaine dans le TLD proposé Les preuves d'un pland en la mention de résilience ; (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (4) Demontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont déjà en main ou facilement disponibles. (5) - Echoue aux exigences ;						
moment du lancement, conformément aux RFC requis et de fourniture d'une gestion sûre de clé de chiffrement (creation, échange et slockage]eet élément; (2) Procédures de gestion de clé pour les titulaires de noms de domaine dans le TLD proposé Les preuves d'un plan de mise en ceuvre adequate DNSSEC qui fournit une haut niveau de résilience; (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les pas pour ce etéchniques naps pour ce etéchniques naps pour ce etéchniques naps pour ce etément sont déjà en main ou facilement disponibles. 0 - Echoue aux extigences :						répondre à <u>l'exigence de</u>
conformément aux RFC requis et de fourniture d'une gestion sûre de cle de chiffment (création, echange et stockage)eet elément; (2) Procédures de gestion de clé pour les titulaires de nons de domaine dans le TLD proposé Les preuves d'un plan de misse en euvre adequate DNSSEC qui fournit un haut niveau de résilience; (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour cet elément sont déjà en main ou facilement dispense.						prestation de DNSSEC au
de fourniture d'une qestion sûre de cle chiffremen (création, échange el stockage)eet élément ; (2) Procédures de gestion de clé pour les titulaires de sont de de domaine dans le TLDD proposé. Les preuves d'un plan de mise en exure a déquate DNSSEC qui fournit un haut niveau de résilience ; (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques necessaires pour mener à bienes plans pour cet élément sont déjà en main ou facilement disposinels. I chouse aux exigences :						
de clé de chiffrement (création, echanent); (2) Procédures de gestion de clé pour les titulaires de noms de domaine dans le TLD proposé Les preuves dun plan de mise en euvre adéquate DNSSEC qui fournit un haut niveau de résilience ; (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale tel que décrite dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques necesaires pour mener à bien les plans pour cet elément sont déjà en main ou faciliement disponibles. I de clé de chiffrement (création, etc.) de pour les titulaires de noms de domaine de pour les ressources en en disponibles. D - Echoue aux exigences :						
echange et stockage)eet élément; (2) Procédures de gestion de clé pour les titulaires de noms de domaine dans le TLD proposé Les preuves d'un plan de mise en œuvre adun plan de mise en œuvre adun plan de mise en feurrit un haut niveau de résilience; (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature; et (4) Démoture que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet elément sont déjà en main ou faciliement sont déjà en main ou faciliement sont déjà en main ou faciliement sont deja en main ou						
(2) Procédures de gestion de clé pour les titulaires de noms de domaine dans le TLD proposé Les preuves d'un plan de mise en œuvre adéquate DNSSEC qui founit un haut niveau de résilience : (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (4) Démonitre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont dejà en main ou facilibres.						
pour les titulaires de noms de domaine dans le TLD proposé Les preuves d'un plan de mise en euvre adéquate DNSSEC qui fournit un haut niveau de résilience ; (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont déjà en main ou facilement disponibles.						
domaine dans le TLD proposé Les preuves d'un plan de mise en œuvre adéquate DNSSEC qui feurit un haut niveau de résillence ; (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrit dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément disponibles.						
preuves d'un plan de mise en ceuvre adéquate DNSSEC qui formit un haut niveau de résilience : (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont déjà en main ou facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences :						
ceuvre adéquate DNSSEC qui fournit un haut niveau de résilience ; (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les verses pour cet élément sont déjà en main ou facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences :						
fournit un haut niveau de résilience ; (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour et élément bsont déjà en main ou facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences :						
résilience ; (3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont déjà en main ou facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences :						
(3) Plan technique proportionnel à l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nou ressaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont déjà en main ou facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences :						
l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nicessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont déjà en main ou facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences :	1					
telle que décrite dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont <u>déjà en main ou</u> facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences :						
candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien pour cet elément sont déjà en main ou facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences :						
(4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont <u>déjà en main ou</u> facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences :						
techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont déjà en main ou facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences :						
mener à bien les plans pour cet élément sont <u>déjà en main ou</u> facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences :						` '
élément sont <u>déjà en main ou</u> facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences :						
facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences :	_ , l					
0 - Echoue aux exigences :	1					
i live reportu pas <u>a toutes les</u>	- 1					
	1 [ive reportu pas <u>a toutes les</u>

		exigences pour l'obtention de la note de 1.

	44	IDN : indiquer si le registre proposé appuiera l'enregistrement des étiquettes IDN dans le	Les IDN sont un service facultatif au moment du lancement. L'absence de mise en ceuvre ou plans IDN n'a pas d'impact sur la note d'un candidat. Les candidats qui répondent à cette question avec les plans de mise en œuvre des IDN au moment du lancement seront évalués selon les critères indiqués ici.	0-2	optionnel. Les réponses complètes démontrent : (1) connaissance et compréhension totale de cet aspect des exigences techniques des registres ; (2) un plan technique doté de ressources adéquates dans les prévisions de coûts détaillées dans la partie financière ; (3) cohérence avec les engagements pris envers les titulaires de noms de domaine dans le but de l'enregistrement et des descriptions de services de registre ; et (4) questions concernant l'utilisation de scripts sont installés et les tableaux IDN sont complets et accessibles au public.	2 - Dépasse les exigences : La réponse comprend (1) Preuve de procédures hautement développées et détaillées pour les IDN, y compris les tableaux IDN complets, le respect des directives IDNA / IDN et les RFC, le suivi périodique des opérations IDN; (2) Preuve de la capacité de régler les questions connues relatives aux IDN, les questions en matière de rendu ou d'attaques d'usurpation d'IDN; (3) Interaction et cohérence des besoins techniques et fonctionnels ; et (4) Justification de ressources techniques déjà en main ou totalement engagées. 1 - Répond aux exigences : La réponse comprend (1) Détails suffisants pour démontrer de manière substantielle la capacité et les connaissances requises pour répondre à cet élément ; (2) Preuve de plans de mise en ceuvre appropriés pour les IDN conformément aux directives IDN/IDNA; (3) Plans d'IDN compatibles avec l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (4) Démontre que les ressources techniques nécessaires pour mener à bien les plans pour cet élément sont facilement disponibles. 0 - Echoue aux exigences : -Ne répond pas à toutes les aux exigences pour l'obtention d'une note de 1.
--	----	--	---	-----	--	---

Démonstration de la capacité financière	45	États financiers : fournir des états financiers audités ou certifiés par une entité indépendante (bilan, résultats, déclaration de capitaux d'actionnaires/associés et état des flux de trésorerie (pour l'exercice terminé le plus récent pour le candidat, et les états financiers non vérifiés pour la dernière période financière intermédiaire terminée pour le candidat. Pour les candidats nouvellement établis, fournir les derniers états financiers disponibles. Les états financiers sont utilisés dans l'analyse des projections et des coûts (Les réponses à ces questions seront gardées confidentielles.)	Les questions de cette section (45-50) sont destinées à donner aux candidats l'occasion de démontrer leurs capacités de financement pour exécuter un registre.	0-1	Les états financiers audités ou certifiés sont préparés en respect des normes IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptés par l'IASB (International Accounting Standards Board) ou de normes de comptabilité reconnus à l'échelle nationale (par ex. les GAAP (Generally Accepted Accounting Principles) américains. Ceci comprendra un bilan et un compte de résultats reflétant la situation financière et le résultat des opérations du candidat. Dans le cas où le candidat est une entité nouvellement établie pour les fins de la candidature à un gTLD et sans antécédents d'exploitation, le candidat doit présenter des états financiers pro-forma reflétant la capitalisation par l'entité pour l'opérateur de registre. Le financement dans ce dernier cas doit être vérifiable et un reflet fidèle et précis de la réalité, il ne peut pas inclure des financements éventuels. Lorsque les états audités ou certifiés par une entité indépendante ne sont pas disponibles, la partie requérante doit fournir une explication adéquate quant aux pratiques en matière de sa compétence et présenter, au	1 - Répond aux exigences: Etats financiers certifiés complets audités sont fournis, au plus haut niveau disponible dans la juridiction du candidat. Lorsque ces états financiers ne sont pas disponibles, par ex. pour les entités nouvellement établies, le candidat fournit une explication et fournit, au minimum, des états financiers non vérifiés. 0 - Echoue aux exigences: Ne répond pas à toutes les aux exigences pour une note de 1. Par exemple, une entité avec un historique d'exploitation ne parvient pas à fournir des états financiers audités ou certifiés.
					minimum, des états financiers non audités.	

	46	Modèles de projections : fournir des projections financières pour les coûts et le financement a l'aide du modèle 1 (en annexe) pour le scénario le plus probable. Le modèle est destiné à fournir des points communs entre les candidatures aux applications—TLD et faciliter ainsi le processus d'évaluation. Inclure les explications pour tout écart significatif entre les années (ou prévus dans les années audelà du délai du modèle) dans une catégorie de coûts ou de financement. Décrire la base / les hypothèses pour les chiffres fournis, et la logique sous-tendant la base / les hypothèses. Ceci peut inclure y compris les études, les données de référence ou autres mesures prises pour développer les réponses et valider les hypothèses émises. (Les réponses à cette question seront gardées confidentielles.)		0-2	Le candidat a fourni un modèle complet qui démontre une activité durable (même si la rentabilité reconciliation n'est pas atteinte sur les trois premières années d'exploitation). La description des projections de développement du candidat est suffisante pour démontrer la diligence raisonnable et la base de projections.	2 - Dépasse les exigences : (1) Le modèle est décrit avec suffisamment de détails pour qu'il puisse être déterminé représentant un coût équilibiré par rapport au financement et au risque, à savoir, le financement et les coûts sont très cohérents et sont représentalifs d'une préoccupation continue ; (2) Prouve l'existence de ressources et de plans pour une exploitation durable Gammes des recettes attendues et les coûts sont expliqués en détail. Toutes les opérations sont financées, même à des fins négatives des gammes attendus ; et (3) Travail précédant accompli dans l'élaboration des projections est décrit entièrement et indique une base solide pour les chiffres fournis. 1 - Répond aux exigences : (1) Le modèle est décrit de manière suffisamment détaillée pour qu'il puisse être déterminé qu'il existe un équilibre raisonnable entre financement des coûts et risque, à savoir le financement et les coûts sont cohérents et représentaitis d'une préoccupation continue ; (2) Démontre des ressources et un plan pour les opérations durables ; (23) Plus important, L-les hypothèses financières sur les services de registre, le financement et le marché sont identifiées ; (34) Les eEstimations financières sont défendables, -; et (4) Le modèle est décrit avec suffisamment de détails pour être fixé à une balance raisonnable des coût, des financements et du risque, à savoir, le financement et les coûts sont très cohérents et sont représentalifs d'une préoccupation permanente. 0 - Echoue aux exigences : Ne répond pas à toutes les aux
--	----	--	--	-----	--	--

	exigences pour une note de 1.

	1 - 100	1	1	1	
	47 (a) Couts et dépenses d'investissement :	Cette question est basée sur le modèle soumis en réponse à la question 46.	0-2	Les coûts identifiés sont	2 - Dépasse les exigences :
	décrire et expliquer les coûts <u>et dépenses</u>			compatibles avec les services	(1) Coût des éléments décrits sont
	<u>d'investissement prévusattendus</u> concernant			du registre proposé, financent	clairement et séparément, liés à
ļ	de la mise en place et de fonctionnement du			adéquatement les exigences	chacun des aspects des
	Registre proposé. Comme décrit dans le			techniques, et sont compatibles	opérations de registre: les
	guide de candidature Guide du candidat, les			avec la mission proposée /	services du registre, les exigences
	informations fournies seront considérées à			l'objectif du Registre. Une	techniques et d'autres aspects tels
	la lumière de l'ensemble du dossier et des			personne raisonnable	que décrits par le candidat ;
	critères d'évaluation. Par conséquent, cette			possédant une expérience des	(2) Les coûts estimés sont
	réponse doit concorder avec les			opérations techniques de	prudents et compatibles avec une
	informations fournies dans le formulaire			registre serait d'accord que	opération du volume / portée /
	pour : 1) maintenir les opérations			Les coûts prévus sont	taille du registre tels que décrits
	d'enregistrement, 2) fournir des services de				par le candidat ;
	registre décrits ci-dessus, et 3) satisfaire les			de la taille et la portée décrite dans la candidature. Les frais	(3) La plupart des estimations sont
	exigences techniques décrites dans la				obtenues à partir d'exemples réels
1	section démonstration de capacité technique			indiqués comprennent les	des opérations de registre
	et opérationnelle.			instruments financiers décrits	précédent ou l'équivalent ;
	Las asûte de visient inclure les asûte fives et			dans la question 50 ci-dessous.	(4) Les estimations prudentes sont
	Les coûts devraient inclure les coûts fixes et				basées sur ces expériences et
I	<u>les coûts variables.</u>				décrivent une série de coûts
	// / >				prévus et utilisent le haut de
	(Les réponses à cette question seront				gamme de ces estimations.
	gardées confidentielles.)				1 - Répond aux exigences : (1)Éléments de coût décrit
					couvrent raisonnablement tous les
					aspects des opérations de
					registre : les services du registre,
					les exigences techniques et
					d'autres aspects tels que décrits
					par le candidat ; et
					(2) Les coûts estimés sont
					cohérents et défendables avec
					une opération du volume / portée /
					taille du registre tels que décrits
					par le candidat :
					0 - Echoue aux exigences : Ne
1					répond pas à toutes les aux
ļ					exigences pour une note de 1.
	(b) Décrire les choix anticipés des coûts				chigenees pour une note de 1.
	projetés. Décrire les facteurs qui affectent				
	ces choix.				
	(Les réponses à cette question seront				
	gardées confidentielles.)				
	gardees confidences.)				

(a) Financement et revenu : Le financement Les sources de financement 2 - Dépasse les exigences : peut provenir de plusieurs sources (par sont clairement identifiées et (1) Les fonds existants sont exemple, le capital existant ou les revenus / constituent une provision pour quantifiés, distincts et destinés à recettes de fonctionnement du registre les projections des coûts de des opérations de registre ; proposé). Pour chacune des sources (le cas registre. Les sources de (2) Si les activités en cours échéant), décrire : I) Comment les fonds financement du capital sont doivent être financées par des existants fourniront des ressources pour les clairement identifiées, à l'écart fonds existants (plutôt que les deux: 1a) démarrage des opérations, et des autres utilisations recettes provenant de 2b) opérations en cours, II) une description possibles de ces fonds et l'exploitation continue) ces fonds du modèle de revenus, y compris les disponibles. Le plan pour la sont séparés et affectés projections pour les volumes de transaction transition des sources de uniquement à cette fin pour un (si le candidat n'a pas l'intention de financement du capital à la montant suffisant pour trois ans de s'appuyer sur les recettes de registre afin de disposition des recettes fonctionnement: couvrir les coûts de fonctionnement du provenant de l'exploitation (le (3) Les recettes sont clairement registre, il doit expliquer comment le cas échéant) est décrit. Les liés aux volumes d'activité financement de l'opération sera développé sources extérieures de projetés, taille et pénétration du et maintenu de façon stable et durable), III) financement sont documentées marché : et sources extérieures de financement, le et vérifiées et ne doivent pas (4) Les hypothèses faites sont candidat doit , le cas échéant, fournir la inclure des sources potentiels considérées comme preuve de l'engagement de la partie de fonds. Les sources de conservatrices par les experts du déboursant les fonds). financement du capital secteur. Les fonds garantis devraient être clairement nécessaires pour soutenir les 1 - Répond aux exigences : distingués des fonds non garantis, y compris opérations de registre sur une (1) Les fonds existants sont la mention des sources y associées. base permanente ont été quantifiés, identifiés comme (Les réponses à cette question seront identifiées. Les recettes disponibles et budgétisés ; gardées confidentielles.) prévues sont compatibles avec (2) Si les activités en cours la taille et la pénétration prévue doivent être financées par des du marché cible. fonds existants (plutôt que les recettes provenant de l'exploitation continue) ces fonds sont séparés et affectés pour un montant suffisant pour trois ans de fonctionnement; (3) Les recettes sont clairement liées aux volumes d'activité projetés, taille et pénétration du marché ; et (4) Les hypothèses faites sont raisonnables ; par les experts du (5) les modèles de flux de trésorerie sont préparés ce qui lie les hypothèses de financement et de recettes à une activité d'entreprise réelle ; et (6) Le capital est adéquatement ventilé en sécurisé vs nanti et lié aux flux de trésorerie.. 0 -Echoue aux exigences : Ne répond pas à toutes les aux exigences pour une note de 1.

	(b) Décrire les choix anticipés des financements et recettes projetés. Décrire les facteurs qui affectent ces choix. (Les réponses à cette question seront gardées confidentielles.)			
49	(a) Planification des éventualités : Décrire votre plan de prévoyance : repérer tout-tous obstacles éventuels à la mise en œuvre de l'approche commerciale décrite dans la candidature votre plan d'affaires et comment ils influencent le coût, le financement ou la chronologie dans votre planification. Identifier l'impact d', par exemple, avez vous identifié une réglementation particulière, d'une loi ou d'une politique qui pourrait avoir un impact sur l'offre des services d'enregistrement-2. Pour chaque éventualité, inclure l'impact sur les recettes et les coûts prévus pour la période de trois ans présentée dans le modèle 1. (Les réponses à cette question seront gardées confidentielles.)	0-2	Des éventualités et des risques sont identifiés et inclus dans les analyses des coûts et finances. Des plans d'action sont identifiés si des éventualités surviennent. Le modèle est flexible si ces éventualités surviennent. Des réponses adressent la probabilité et l'impact des ressources des éventualités identifiées.	2 - Dépasse les exigences: (1) Le modèle identifie en profondeur les principaux risques et les chances que chacun a de survenir: commerciaux, opérationnels, juridiques, et d'autres risques extérieurs; et (2) Plans d'action et opérations qui sont financés par des ressources internes et dont les prévisions de revenus sont établies même en cas d'incidents. 1 - Répond aux exigences: (1) Le modèle identifie les principaux risques avec suffisamment de détails pour être compris par un responsable d'affaires ayant une expérience dans ce domaine; (2) La réponse prends en compte la probabilité des risques identifiés; et (3) Si les ressources ne sont pas disponibles pour financer les imprévus dans le projet existant, les sources de financement et un plan pour leur obtention sont identifiés. 0 - Echoue aux exigences: Ne répond pas à toutes les aux exigences pour une note de 1.
	(b) Décrire votre plan de prévoyance où les sources de financement sont si réduites sous estimées affectent nettement dans votre plan d'affaires au point que des déviations matérielles du evotre modèle de mise en œuvre sont nécessaires. En particulier, comment les exigences techniques en cours seront respectées ? Remplir un modèle de projection financière (modèle 2) pour la pire éventualité. (Les réponses à cette question seront gardées confidentielles.)			

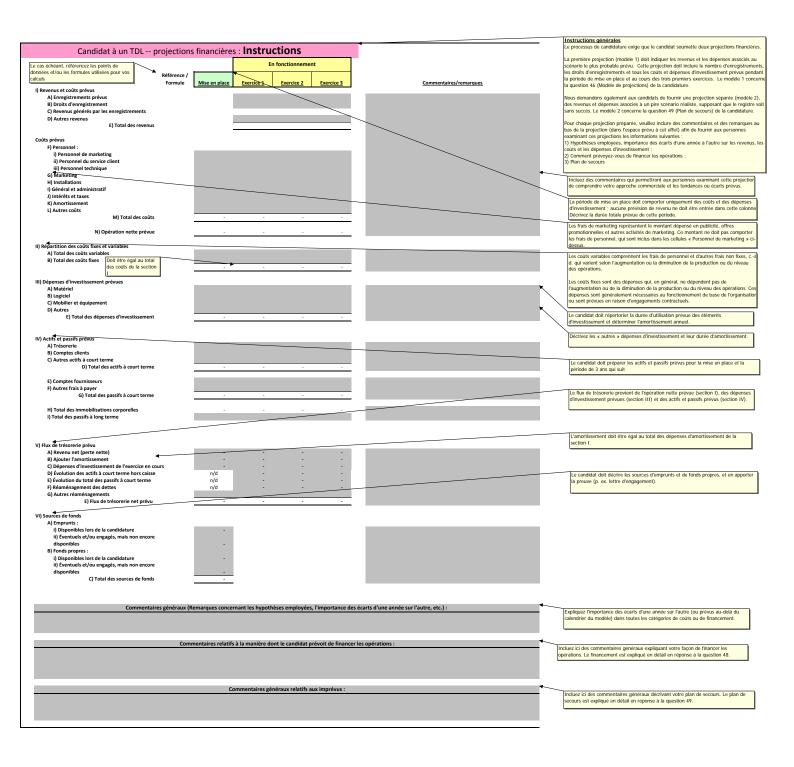
vv pp m cc cc	c) Décrire votre plan de prévoyance où les olumes d'activité dépassent nettement les projections au point que des déviations natérielles du evotre-modèle de mise en euvre sont nécessaires. En particulier, omment les exigences techniques en cours eront respectées? (Les réponses à cette question seront gardées confidentielles.)				
a a a a a a a a a a a a a a a a a a a	a) Résolution DNS Maintenance des erveurs de noms TLD et DNS pour les noms de domaine enregistrés; b) Fonctionnement du système l'enregistrement partagé; ic) Prestation du service WHOIS; id) Dépôts d'entiercement de données de egistre : et Maintien de la facturation et des rocessus comptables du registraire; e) Maintenanceien d'une zone déquatement signée conformément aux exigences des DNSSECes processus de	La protection du titulaire de nom de domaine est cruciale. Les candidats à de nouveaux TLD sont ainsi priés de fournir des preuves indiquant que les fonctions cruciales continueront à être effectuées, même en cas de défaillance du registre. Les besoins du titulaire de nom de domaine sont protégés au mieux par une démonstration claire du fait que les fonctions de base du registre sont maintenues pendant une période prolongée même en cas de défaillance du registre. Ainsi, cette section est d'une grande importance en tant que mesure claire et objective visant à protéger et à servir les titulaires de noms de domaine. Le candidat a deux tâches associées à la démonstration appropriée de la continuité des fonctions cruciales cruciales de registre. Premièrement, les coûts pour le maintien des fonctions cruciales pour la protection des titulaires de noms de domaine doivent être évalués (partie a). En évaluant la candidature, les assesseurs devront juger si l'estimation est raisonnable compte tenu de l'architecture de systèmes et de l'approche commerciale globale décrite ailleurs dans la candidature. Deuxièmement (Partie b), les méthodes d'obtention des fonds nécessaires pour remplir ces fonctions pendant au moins trois à cinq-ans suivant la résiliation de l'accord de Registre-doivent être décrites par le candidat selon les en conformité avec les-critères ci-dessous. Deux types d'instruments rempliront cette exigence. Le candidat doit identifier laquelle des méthodes est décrite. L'instrument doit être nécessairement en place au moment de l'entrée en vigueur de l'accord de registre.	0-2	Les chiffres fournis sont basés sur une estimation précise des coûts. Des preuves documentées ou un plan détaillé de la capacité à financer des opérations de registre cruciales pour les titulaires de noms de domaine pour une période de trois à cinq ans en cas de défaillance du registre, de manquement ou 'échec d'inscription, par défaut, eu-jusqu'à ce que ses successeurs puissent être désignés. Preuve de ressources financières nécessaires pour financer cette exigence préalable à la délégation. Cette condition doit être remplie avant ou pendant l'exécution de l'accord de registre.	3 - Dépasse les exigences : (1) Les coûts sont en rapport avec les plans techniques et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (2) L' instrument financier est garanti et en place afin de prévoir des opérations en cours pour au moins trois ans en cas de défaillance. 1 - Répond aux exigences : (1) Les coûts sont en rapport avec les plans techniques et l'approche commerciale globale telle que décrite dans la candidature ; et (2) L' instrument financier est identifié et en place afin de prévoir des opérations en cours pour au moins trois ans en cas de défaillance. 0 - Echoue aux exigences : Ne répond pas à toutes lesaux exigences pour une note de 1.

(b) Les candidats doivent fournir des	I	I	1
preuves quant à la façon selon laquelle dont			
les fonds requis pour exécuter ces fonctions			
cruciales de base de registre seront			
disponibles et garantis pour financer les			
opérations d <u>e registre</u> 'enregistrement (pour			
la protection des titulaires de noms de			
domaine personnes inscrites dans les			
nouveaux qTLD) pour une durée minimale			
de trois ans suivant la résiliation de l'accord			
de registre. L'ICANN a identifié deux			
méthodes pour satisfaire à cette exigence :			
i) Lettre de crédit <u>standby</u> irrévocable (LOC) émise par une institution financière de			
renommée.			
• Le montant de la LOC doit être égal ou			
supérieur au montant nécessaire pour			
financer les opérations de			
registre enregistrement de base indiquées			
ci-dessus p <u>endant our</u> au moins trois ans			
suivant la résiliation de l'accord de registre.			
Dans le cas d'un encaissement de la lettre			
de crédit, l'attribution effective serait liée au			
coût de fonctionnement de ces fonctions.			
 La LOC doit nommer l'ICANN ou son 			
représentant comme bénéficiaire. Tous les			
fonds versés seraient mis à disposition de la			
personne désignée qui maintient la fonction			
de Registre requise.			
 La LOC doit avoir une durée d'au moins 			
cinq ans à compter de la délégation du TLD.			
La LOC peut être être-structurée avec une			
date d'expiration annuelle si elle contient			
une disposition prévoyant une reconduction			
tacite annuelle, sans modification, pour un			
nombre indéfini de périodes jusqu'à la			
banque émettrice informe le bénéficiaire			
final de son expiration ou jusqu'à ce que le			
bénéficiaire libère la LOC, ce faisant par			
écrit. Si la date d'expiration se produit avant			
le cinquième anniversaire de la délégation			
du TLD, le candidat sera tenu d'obtenir un			
instrument de remplacement.			
 La LOC doit être émise par une institution 			
,			

fina	ncière réputée assurée au plus haut		
nive	au dans sa juridiction. Ceci peut inclure		
	banque ou compagnie d'assurance avec		
	solide réputation internationale qui		
	sède une solide cote de crédit émis par		
	agence de classement par des tiers tels		
	les Standard & Poor's (AA ou		
	érieur), Moody's (Aa ou supérieur), ou		
	Best (A-X ou supérieur). La		
	umentation devra indiquer		
	iblissement fournissant cette assurance.		
	LOC indiquera que l'ICANN ou son		
	ésentant doit être inconditionnellement		
	orisé à une libération de fonds (totale ou		
	ielle) au titre de la LOC, à réception d'un		
	écrit par l'ICANN ou par la personne		
	gnée par l'ICANN.		
	candidat doit joindre un exemplaire		
5	inal de la lettre de crédit ou une version		
	a lettre de crédit contenant les termes et		
	ditions. Si elle n'est pas encore conclue,		
	andidat sera tenu de fournir à l'ICANN		
	copie originale de la LOC conclue avant		
	en même temps que l'entrée en vigueur		
	accord de registre.		
	LOC doit contenir au moins les		
	nents suivants qui sont nécessaires :		
	anque émettrice et la date d'émission.		
	énéficiaire : -ICANN / 4676 Admiralty		
	y, Suite 330 / Marina del Rey, CA 90292		
	S, ou son représentant désigné.		
	om complet et adresse du candidat.		
	e numéro d'identification de la LOC.		
	ontant exact en USD.		
	ate d'expiration.		
	dresse, la procédure et les formulaires		
	uis pour la présentation pour paiement.		
	onditions :		
	es prélèvements partiels de la lettre de		
	lit peuvent être réalisés à condition qu'un		
	paiement réduise le montant de la lettre		
	crédit standby.		
	us les paiements doivent être marqués		
du r	nom de la banque émettrice et de la		
1		1 1	

crédit s • La LO ou élar, docume • La LO internat	nce du crédit bancaire de la lettre de standby. DC peut pas être modifiée, amendée, rgie en référence à tout autre nent, accord ou instrument. DC est sujette aux pratiques standby stionales (ISP 98) de la chambre de erce internationale (Publication n°		
bloqué une ins • Le mo supérie	dépôt sur un compte de garantie irrévocable de trésorerie détenu par stitution financière de renom. ontant du dépôt doit être égal ou eur au montant requis pour financer érations de registre pendant au moins ns.		
Le moinstitution que les fonds of fonds of désigne condition	ontant doit être détenu par une tierce ion financière qui ne permettra pas s fonds soient confondus avec les d'exploitation du candidat ou d'autres et l'ICANN, ou son représentant é, en auront seuls l'accès, si certaines ons sont remplies. Imple doit être détenu par une		
haut niv inclure d'assur. internat de créd classen Standar	ion financière réputée assurée au plus iveau dans sa juridiction. Ceci peut une banque ou compagnie rance avec une solide réputation ittonale qui possède une solide cote dit émise par une agence de ment par des tiers tels que les ard & Poor's (AA ou supérieur),		
ou supe indique assurar • Le con que l'IC seront s à un rei du com	ompte de garantie bloqué indiquera CANN ou son représentant désigné seuls inconditionnellement autorisés etrait de fonds (total ou partiell) au titre npte, à réception d'un avis écrit par		
l'ICANN l'ICANN	N ou par la personne désignée par N.		

 Le dépôt de garantie bloqué doit avoir une durée de cinq ans à compter de la délégation du TLD. Les fonds déposés dans le compte de garantie bloqué ne sont pas considérées comme un actif de l'ICANN. Tous gains d'intérêts, moins les frais bancaires sont à comptabiliser sur le dépôt, 		
et seront remboursés au candidat en cas de liquidation du compte dans la mesure où ils ne sont pas utilisés pour payer les coûts et les dépenses d'entretien du compte. • La caution, majorée des intérêts, moins les frais bancaires ayant rapport à la garantie, sera restitué au candidat si les fonds ne sont pas utilisés pour financer les opérations de registre soit suite a un événement		
déclencheur soit après cinq ans, l'évènement de plus grande durée étant retenu. Lors de la soumission de sa candidature, le candidat sera tenu de fournir à l'ICANN les informations relatives au montant de la caution, à l'institution qui gère le compte et à l'accord régissant le compte. Le candidat devra joindre une preuve des fonds déposés dans le compte de garantie		
bloqué, ou la preuve d'un arrangement provisoire y relatif. La preuve de fonds déposés et les modalités de l'accord régissant le compte de garantie bloqué doivent être fournies à l'ICANN avant ou parallèlement à l'exécution de l'accord de registre.		



Candidat à un	TDL projecti	ons financières :	Exemple			
Sec.	Référence / Formule	Coûts de mise en place	Exercice 1	fonctionnement Exercice 2	Exercice 3	Commentaires/remarques
I) Revenus et coûts prévus A) Enregistrements prévus	Reference / Formule	couts de mise en place	62 000	80 600	104 780	Les prévisions de l'enregistrement reposent sur de
B) Droits d'enregistrement		\$ -	\$ 5.00 \$			récentes études de narché. Nous ne sommes pas en mesure d'anticiper une hausse significative des frais d'enregistrement ultérieure à
C) Revenus générés par les enregistrements D) Autres revenus	A * B		310 000 35 000	483 600 48 000	733 460 62 000	l'exercice 3. Notre revenu comprend également les revenus
E) Total des revenus			345 000	531 600	795 460	publicitaires générés par les annonces publiées sur notre site Web.
Coûts prévus F) Personnel :						
i) Personnel de marketing		25 000	66 000	72 000	81 000	Les coûts sont détaillés et expliqués davantage en réponse à la question 47.
ii) Personnel du service client iii) Personnel technique		5 000 32 000	68 000 45 000	71 000 47 000	74 000 49 000	
G) Marketing H) Installations		40 000 7 000	44 000 10 000	26 400 12 000	31 680 14 400	
I) Général et administratif		14 000 27 500	112 000 29 000	122 500 29 800	136 000 30 760	
J) Intérêts et taxes K) Amortissement		51 933	69 333	29 800 85 466	30 760 59 733	L'amortissement reflète le total des dépenses d'investissement prévues (173 k\$) divisé par les durées d'utilisation : Mise en place = 130 k\$/3 + 43 k\$/5 = 51 933 \$ Les montants d'amortissement suivants reflètent les dépenses d'amortissement de l'année précédente, plus l'amortissement de l'année précédente, plus l'amortissement de dépenses d'investissement supplémentaires sur la durée d'utilisation appropriée.
L) Autres coûts M) Total des coûts		12 200 214 633	18 000 461 333	21 600 487 766	25 920 502 493	
N) Opération nette (Revenus moins les coûts)	E - M	(214 633)	(116 333)	43 834	292 967	
II) Répartition des coûts fixes et variables		(22:333)	(220 000)			
A) Total des coûts variables		92 000 122 633	195 250 266 083	198 930 288 836	217 416 285 077	Coûts variables: - Mise en place: tous les frais de personnel plus 75 % de marketing Exercices 1 à 3: 75 % de tous les frais de personnel, plus 50 % de marketing et 30 % de G&A et autres coûts
B) Total des coûts fixes						Coûts Fixes : égaux au total des coûts moins les coûts variables
	= Sec. I) M	214 633	461 333	487 766	502 493	
III) Dépenses d'investissement prévues A) Matériel		98 000	21 000	16 000	58 000	- Le matériel et le logiciel ont une durée d'utilisation de 3 ans
B) Logiciel C) Mobilier et autre équipement		32 000 43 000	18 000 22 000	24 000 14 000	11 000 16 000	- Le mobilier et les autres équipements ont une durée d'utilisation de 5 ans
D) Autres E) Total des dépenses d'investissement		173 000	61 000	54 000	85 000	
IV) Actifs et passifs prévus A) Trésorerie		705 300	556 300	578 600	784 600	
B) Comptes clients C) Autres actifs à court terme D) Total des actifs à court terme		705 300	70 000 40 000 666 300	106 000 60 000 744 600	160 000 80 000 1 024 600	
E) Comptes fournisseurs		41 000	110 000	113 000	125 300	
F) Autres frais à payer G) Total des passifs à court terme		41 000	110 000	113 000	125 300	
H) Total des immobilisations corporelles	= Sec III) E : cumul Exerc. ant. + en cours	173 000	234 000	288 000	373 000	
I) Total des passifs à long terme		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Le remboursement du capital de la ligne de crédit auprès de la banque XYZ commence à l'exercice 5 seulement. Le
						intérêts sont payés dès qu'ils sont encourus, comme détaillé à la section I) J.
V) Flux de trésorerie prévu A) Revenu net (perte nette)	= Sec. I) N	(214 633)	(116 333)	43 834	292 967	
B) Ajouter l'amortissement C) Dépenses d'investissement	= Sec. I) K = Sec. III) E	51 933 (173 000)	69 333 (61 000)	85 466 (54 000)	59 733 (85 000)	
D) Évolution des actifs à court terme hors caisse	= Sec. IV) (B+C) : Exerc. ant. – en cours	n/d	(110 000)	(56 000)	(74 000)	
E) Évolution du total des passifs à court terme	= Sec. IV) G: Exerc. en cours – ant.	41 000	69 000	3 000	12 300	Les frais de mise en place de 41 k\$ représentent une compensation des comptes fournisseurs reflétée dans le bilan prévu. Les exercices suivants sont basés sur l'évolution des passifs à court terme où l'exercice antérieur est soustrait de l'année en cours
F) Réaménagement des dettes	= Sec IV) I: Exerc. en cours – ant.	n/d				
G) Autres réaménagements F) Flux de trésorerie net prévu		(294 700)	(149 000)	22 300	206 000	
VI) Sources de fonds						
A) Emprunts: i) Disponibles lors de la candidature		1 000 000				Voir ci-dessous les commentaires relatifs au financement Les revenus sont détaillés et expliqués davantage en
ii) Éventuels et/ou engagés, mais non encore disponibles B} Fonds propres : i) Disponibles lors de la candidature ii) Éventuels et/ou engagés, mais non encore disponibles						réponse à la question 48.
C) Total des sources de fonds		1 000 000				

Commentaires généraux (Remarques concernant les hypothèses employées, l'importance des écarts d'une année sur l'autre, etc.):

Nous nous attendons à voir le nombre d'enregistrements s'accroître de près de 30 % par an, entraînant une augmentation des frais d'enregistrement de 1 USD par an, au cours des trois premières années. Nous anticipons une hausse de nots cottis à un rythme maîtrisé au cours des trois premières années, à l'exception des coûts du marketing qui seront plus élevés lors de la mise en place et de la première année, à l'occasion de l'établissement de notre marque et de la recherche de nouveaux enregistrements. Nos dépenses d'investissement seront plus importantes en phase de démarrage, suite à cette période, nos besoins d'investissements eront matériel et en logiciel informatique se stabiliseront. Notre investissement en mobilier et en équipement sera majeur en phase de mise en place, à mesure de la construction de notre infrastructure, mais diminuera par la suite.

Commentaires relatifs à la manière dont le candidat prévoit de financer les opérations :

Nous avons récemment négocié une ligne de crédit avec la banque XYZ Bank (un exemplaire de l'accord de ligne de crédit dans son intégralité a été ajoute à votre candidature). Ce financement permettra l'achat de l'équipement nécessaire et le paiement des employés et des autres coûts de fonctionnement pour la mise neue act les premières années d'opération. Nous prévoyons que notre opération d'affaires s'autofinance (c'est-à-dire que les revenus extraits de nos opérations couvrent l'ensemble des coûts anticipés et des dépenses d'investissement) d'ici la seconde moitié du deuxième exercice. Nous prévoyons également que notre trésorerie devienne excédentaire dès notre troisième année d'activité.

Commentaires généraux relatifs aux imprévus :

Bien que nous tablions sur une marge d'autofinancement d'ici la fin du deuxième exercice, la ligne de crédit récemment négociée servira à couvrir les coûts de fonctionnement des quatre premiers exercices, le cas échéant.

De plus, nous avons conclu un accord avec XYZ Co. pour soutenir nos registrants au cas où notre société ne parviendrait pas à atteindre un modèle d'autofinancement dans les années à venir. L'accord avec XYZ Co. a été inclus à votre candidature.

<u>Modèle 1</u> Projec	ctions fin	ancières : Le pl u	ıs probable			
	Référence /			n fonctionnemer	nt	
Sec.	Formule	Coûts de mise en place	Exercice 1	Exercice 2	Exercice 3	Commentaires/remarques
I) Revenus et coûts prévus A) Enregistrements prévus			-			
B) Droits d'enregistrement						
C) Revenus générés par les enregistrements D) Autres revenus			-	-	-	
E) Total des revenus			-	-	-	
Coûts prévus						
F) Personnel :						
i) Personnel de marketing ii) Personnel du service client						
iii) Personnel technique						
G) Marketing H) Installations						
I) Général et administratif						
J) Intérêts et taxes K) Amortissement						
L) Autres coûts						
M) Total des coûts		-	-	-	-	
N) Opération nette (Revenus moins les coûts)			-	-	_	
II) Répartition des coûts fixes et variables						
A) Total des coûts variables						
B) Total des coûts fixes		-	-	-	-	
III) Dánancac d'invacticament autour						
III) Dépenses d'investissement prévues A) Matériel						
B) Logiciel						
C) Mobilier et autre équipement D) Autres						
E) Total des dépenses d'investissement		-	-	-	=	
IV) Actifs et passifs prévus						
A) Trésorerie B) Comptes clients						
C) Autres actifs à court terme						
D) Total des actifs à court terme			=	-	-	
E) Comptes fournisseurs						
F) Autres frais à payer G) Total des passifs à court terme					-	
H) Total des immobilisations corporelles, net d'amortissement						
I) Total des passifs à long terme						
V) Flux de trésorerie prévu						
A) Revenu net (perte nette)		-	-	-	-	
B) Ajouter l'amortissement		-	-	-	-	
C) Dépenses d'investissement D) Évolution des actifs à court terme hors caisse		n/d	-	-	-	
E) Évolution du total des passifs à court terme F) Remboursement des dettes		n/d n/d	-	-	-	
G) Autres réaménagements		11/4		•	-	
F) Flux de trésorerie net prévu			-	-		
VI) Sources de fonds						
A) Emprunts : i) Disponibles lors de la candidature						
ii) Éventuels et/ou engagés, mais non encore						
disponibles B) Fonds propres :						
i) Disponibles lors de la candidature						
 ii) Éventuels et/ou engagés, mais non encore disponibles 						
C) Total des sources de fonds			_ _			
Commentaires généraux (Remarques concernant les hypothèses e	mployées, l'in	nportance des écarts d'une	e année sur l'autre,	etc.) :		
Commentaires relatifs à la manière dont le candidat prévoit de fina	ancer les opér	rations:				
Commentaires généraux relatifs aux imprévus :						

Modèle 2 Projections financières : Pire scénario										
	Référence /		E	n fonctionneme	nt					
Sec.	Formule	Coûts de mise en place	Exercice 1	Exercice 2	Exercice 3	Commentaires/remarques				
I) Revenus et coûts prévus A) Enregistrements prévus										
B) Droits d'enregistrement										
C) Revenus générés par les enregistrements D) Autres revenus			-	-	-					
E) Total des revenus			-	-	÷					
Coûts prévus										
F) Personnel : i) Personnel de marketing										
ii) Personnel du service client										
iii) Personnel technique G) Marketing										
H) Installations										
I) Général et administratif J) Intérêts et taxes										
K) Amortissement										
L) Autres coûts M) Total des coûts		-	-	-	-					
N) Opération nette (Revenus moins les coûts)		-	-	-						
II) Répartition des coûts fixes et variables										
A) Total des coûts variables B) Total des coûts fixes										
-, · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		-	-	-	-					
III) Dépenses d'investissement prévues										
A) Matériel										
B) Logiciel C) Mobilier et autre équipement										
D) Autres										
E) Total des dépenses d'investissement		-	-	-	-					
IV) Actifs et passifs prévus										
A) Trésorerie B) Comptes clients										
C) Autres actifs à court terme D) Total des actifs à court terme		-	-	-						
b) Total des actils à court terme			-	-						
E) Comptes fournisseurs F) Autres frais à payer										
G) Total des passifs à court terme		-		-	-					
H) Total des immobilisations corporelles, net										
d'amortissement										
I) Total des passifs à long terme										
V) Flux de trésorerie prévu										
A) Revenu net (perte nette) B) Ajouter l'amortissement		-	-	-	-					
C) Dépenses d'investissement		-	-	-	-					
D) Évolution des actifs à court terme hors caisse E) Évolution du total des passifs à court terme		n/d n/d	-	-						
F) Remboursement des dettes		n/d	-	-	-					
G) Autres réaménagements F) Flux de trésorerie net prévu		-	-							
VI) Sources de fonds A) Emprunts :										
i) Disponibles lors de la candidature										
 ii) Éventuels et/ou engagés, mais non encore disponibles 										
B) Fonds propres : i) Disponibles lors de la candidature										
ii) Éventuels et/ou engagés, mais non encore										
disponibles C) Total des sources de fonds										
			•							
Commentaires	généraux (I	Remarques concernant le	s hypothèses er	nployées, l'impo	rtance des écarts	s d'une année sur l'autre, etc.) :				
					. 6	(V				
	Com	mentaires relatifs à la ma	mere dont le ca	maiuat prevoit d	e mancer les op	erations.				
		Commen	taires généraux	relatifs aux impr	évus :					